

# JOURNAL du DIOIS et de la Drôme

VENREDI 28 JANVIER 2022

N° 3822 74<sup>e</sup> année 1,60 €

3, rue de la Citadelle - 26150 Die  
Tél : 04 75 21 08 40 / Fax : 09 72 27 76 20  
jdd@cayol.fr

<https://www.facebook.com/journal.dudiois>  
[www.journaldudiois.jimdo.com](http://www.journaldudiois.jimdo.com)

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Abonnement 2021 pour 1 an (50 numéros) :  
Drôme et limitrophes 69,90 €  
Autres départements 72,90 €



Vidange fosses septiques - bacs à graisses - puits  
Curage réseaux et spécifiques  
(extraction de racines, calcaires, béton, ...)  
Débouchage toutes canalisations  
(WC, cuisine, salle de bain, source...)  
Inspection caméra robotisée  
Cuves à fioul - Hydrocarbures - dégazage  
Lavage Haute-Pression  
(toitures, parkings, chantiers, piscines...)

**SDH**  
ASSAINISSEMENT

26310 RECOUBEAU  
VÉHICULES POUR TOUS  
ACCÈS

07 57 50 18 53

16 T, 32 T, 4X4, 13 T

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS RÉGIONALES - Habilité à publier les annonces légales pour le département

## ESPACE FRANCE SERVICES DU DIOIS UN GUICHET EN PREMIÈRE LIGNE



L'Espace France Services de Die est situé dans les locaux du CFPPA, avenue de la Clairette - Photomontage JDD.

Avec pas loin de 5 000 demandes par an, l'Espace France Services du Diois a la deuxième fréquentation la plus importante de toutes les structures de ce type en Drôme, après celle de Livron-Loriol. En effet, face à l'essor du tout numérique, l'Espace France Services est souvent devenu «le dernier recours» pour des habitants éloignés des outils informatiques et qui recherchent encore de l'humain pour régler leurs démarches administratives. Face aux missions nouvelles et aux demandes croissantes, à la particularité de missions souvent complexes, le modèle devra sans doute évoluer. D'autant plus que celui-ci reste fragile (pérennité des financements et des postes, portage du label, accompagnement des compétences).

Page 3



**CRIS**  
IMMOBILIER

MAISONS - APPARTEMENTS - TERRAINS  
ESTIMATION - VENTE - CONSEIL

Secteur Die - Haut et Bas-Diois - Vercors - Crest  
**Brigitte GUILLAUME**  
Tél : 06 72 11 62 50  
[www.cris-immobilier.com](http://www.cris-immobilier.com)  
[brigitte@henrys-realestate.com](mailto:brigitte@henrys-realestate.com)

### Rappel important :

remise des articles, publicités,  
petites annonces, tribunes (sous réserve  
de validation par le comité de rédaction  
et de place disponible),  
au + tard le lundi à 17h  
(par mail à : [jdd@cayol.fr](mailto:jdd@cayol.fr)).

Seules les Annonces Légales  
pour les entreprises  
sont prises en compte jusqu'au mardi 17h.

# Actualités

## RENCONTRE AVEC LA MAIRE DE DIE BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis le début de la mandature, les nouvelles équipes en place ont dû renoncer aux cérémonies de vœux et traditionnelles rencontres de début d'année. Le Journal du Diois est allé à la rencontre de la maire de Die, Isabelle Bizouard pour faire le point sur les perspectives de cette nouvelle année.

Pas de cérémonies de vœux, ni pour le personnel municipal, ni pour la population. «Ce sont pourtant des moments forts de partages et de bilan» reconnaît la maire de Die qui a donc présenté avec son équipe ses vœux à travers le bulletin municipal. «Notre début de mandat a d'ailleurs été très perturbé par les restrictions liées au covid, notamment dans l'organisation de réunions publiques, où l'on peut aussi exposer notre façon de travailler et nos actions». C'est donc au travers du flash municipal que l'équipe dioise présente son bilan et perspectives. «La période est difficile, notamment à cause du covid et de ses conséquences mais nous restons mobilisés» insiste Isabelle Bizouard qui évoque quelques dossiers qui vont émailler l'année. «J'espère que mes collègues élus pour lesquels je n'ai pas parlé de leurs dossiers ne m'en voudront pas. Nous avons essayé dans le flash de présenter les actions de chacun.»

Le maire saluera le travail de ses équipes et du personnel qui depuis deux ans est fortement sollicité et pour lesquels les conditions de travail ne sont pas toujours faciles notamment dans les écoles en ce moment. «Ils sont tous sur le pont et mobilisés depuis mars 2020. Merci à tout le monde de tenir le coup !» dira-t-elle en forme d'encouragement pour l'ensemble du personnel municipal.

### Petite ville de Demain

À Die, les actions de la municipalité vont être structurées au travers du projet «Petite ville de Demain». «Ce sera notre ligne de conduite, notre moteur» souligne Isabelle Bizouard. Le chef de projet, Jordan Basileu, recruté cet automne, travaille à l'élaboration du projet diois. «Au-delà de notre propre programme, cela va nous permettre d'élaborer notre projet de territoire pour Die, en lien avec le Diois» indique-t-elle. L'objectif de ce programme est de faire revivre le cœur de ville, de redonner envie de revenir à Die et d'y vivre. Ce projet s'appuie sur les commerces, sur le développement de l'économie circulaire et collaborative, sur l'embellissement de la ville, sur la mise en valeur de la richesse du patrimoine, sur l'amélioration de la mobilité, sur le développement d'événements, sur des projets culturels et sportifs.» Ce travail va être concrétisé au travers du PPI (plan pluri-annuel d'investissement) annonce-t-elle.

### Lancement des réunions de quartier et du CLSPD

Parmi les projets qui devraient être mis en œuvre prochainement, l'équipe municipale envisage de lancer les réunions de quartier. La maire de Die se réjouit aussi du démarrage prochain d'un CLSPD, (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Il s'agit d'un dispositif qui réunit

différents acteurs concernés par ce sujet : gendarmerie, sous-préfecture, espace social, lycée, acteurs sociaux). «Aujourd'hui nous avons un groupe informel qui se réunit, le CLSPD va permettre de formaliser ce lien» explique la maire de Die. «C'est une instance qui existait par le passé et qui améliore le dialogue, offre une plus grande synergie entre les différents intervenants.»

Au niveau du social, Die réfléchit, en lien avec l'intercommunalité à l'évolution du CCAS en CIAS (centre intercommunal d'action social). Une étude est en cours sur le territoire et l'analyse des besoins devait être rendue prochainement.

### Cadre de vie et mobilité

La commune vient de lancer une consultation pour choisir le prestataire qui l'aidera à réaliser son «schéma communal des mobilités». Ce travail va avoir des répercussions sur les déplacements, la signalétique ainsi que les stationnements. Là aussi ce sujet sera à mettre en relation avec le programme «Petite ville de demain».

La maire nous indique que la ville a lancé un marché à bon de commande pour réaliser des petits aménagements paysagers en cœur de ville. L'objectif est de pouvoir travailler concrètement sur des petits projets pour régler des problèmes très pratiques de déplacements piétons, de stationnements (devant des garages par exemple). L'idée est aussi d'apporter de la végétalisation quand cela est possible.

La ville de Die souhaite aussi lancer cette année une opération programmée d'amélioration de l'habitat (en lien avec la CCD) et envisage de relancer les opérations façades.

L'un des points importants de l'année sera aussi pour les élus de la ville de Die, de participer à l'élaboration du PLUI. «Des réunions de travail sont fixées pour avancer sur nos propositions d'urbanismes. Je signale d'ailleurs aux diois, qu'à l'accueil de la mairie, un cahier permet de recenser les souhaits.»

### Rénovation énergétique

Le travail sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et notamment du gymnase va se poursuivre déclare la maire. «Nous sommes aussi dans la réflexion de la construction d'une salle d'escalade et la rénovation du skate parc. Sur ce sujet nous devons avoir une table ronde avec les financeurs pour avancer.»

En concluant cet entretien, la maire de Die, Isabelle Bizouard rappelait que les conséquences de la crise devraient encore peser sur la ville. «Nous n'avons pas fini d'en voir les répercussions notamment sur les finances confrontées aussi à la hausse des carburants, de l'énergie, des matériaux, du foncier, des participations aux organismes comme le SDIS, à la hausse des assurances, «Malgré cela notre souhait et de continuer à travailler et tenir nos engagements pour la ville de Die» concluait Isabelle Bizouard.

SLC

## DOSSIER NOUVEL HÔPITAL QUEL RÔLE POUR LA COMMUNE DE DIE ?

La direction du centre hospitalier de Die l'a rappelé lors de sa dernière conférence de presse, le projet de construction du nouvel hôpital devra être mené en lien avec les collectivités locales, ville de Die et Communauté des Communes du Diois liées par les préoccupations urbanistiques. Lors de notre échange avec Isabelle Bizouard, nous avons bien évidemment abordé ce sujet.

### Qu'en est-il de l'implantation du nouvel hôpital ?

Comme nous l'avait demandé la préfète, en décembre dernier, l'équipe municipale majoritaire a annoncé qu'elle confirmait son vote du mois de mars, soit le choix de Chanqueyras. Ce choix s'est fait à partir d'études complémentaires objectives et comparatives autour de plusieurs sites, d'un travail de la sous-préfète de Die et des équipes techniques de l'hôpital ainsi que des collectivités. Une des données était de respecter le délai pour que le nouvel hôpital soit mis en œuvre rapidement. C'est le cas de Chanqueyras, la commune étant propriétaire de ce terrain situé en zone constructible. Mi-décembre, nous avons eu un conseil de surveillance à qui nous avons présenté ce choix.

Au cours de ce conseil, il y a eu une expression de la part des membres et de la direction notamment ceux qui étaient favorables au terrain situé à l'Est de Die, mais pas de vote formel puisque comme l'a rappelé la préfète, le choix du terrain relevait du maire de Die.

### Changer le terrain, après les élections, était-ce un choix dogmatique de la part de la nouvelle équipe municipale ?

Si ce choix avait été uniquement dogmatique de la part de notre nouvelle équipe municipale, l'ARS comme la direction de l'hôpital aurait réussi à se maintenir sur le site initial de Chamargès. La réalité est qu'outre qu'il s'agissait d'une zone agricole, c'est surtout un site patrimonial remarquable. Un site classé en 2012 par l'équipe de MM. Berginiat et Trémolet. Ce classement est national et il entraîne une protection très forte sur ces terrains.

### À l'achat du terrain, on ne s'est pas rendu compte que Chamargès était inconstructible ?

J'ai alerté, en tant que maire l'État et le préfet en novembre 2020. J'en subis maintenant les attaques de tous ceux que cela a pu remettre en question. Je n'arrive pas à m'expliquer cette grave erreur de la part de tous les acteurs concernés. Il semble d'une part qu'il n'y ait pas eu les réunions transversales nécessaires, pour que le statut de ce terrain soit évoqué de manière claire et d'autre part qu'entre 2017 et 2020, aucun élément de ce dossier concernant le nouvel hôpital n'a avancé. Aucune étude n'a été réalisée et donc personne n'a pu soulever les problèmes que posaient Chamargès. Rien n'a été fait, ni demandé de certificat d'urbanisme à la vente du terrain, qui là aussi aurait pu alerter sur la situation de ce terrain.

Je constate aussi que sous le mandat précédent, la commune a lancé une modification du PLU (qui s'est achevée au début de ce mandat), et qu'absolument aucune modification ne concernait les

terrains de Chamargès pour l'hôpital. Alors pourquoi pendant ce temps n'y a-t-il eu aucune étude ? Pas même cette opportunité de faire évoluer le PLU pour l'hôpital ? C'est incompréhensible ! Ce sont d'ailleurs des faits objectifs. Notre équipe n'est pas responsable de cette situation et nous avons dû étudier des alternatives sur des tenements que nous possédons, et des terrains situés en zone constructibles.

### Nous sommes en 2022, la décision d'un nouvel hôpital a été formulée en novembre 2017, aujourd'hui que de temps perdu...

Nous ne sommes pas responsables de cet état de fait. Nous l'avons constaté et je regrette bien que cela ait déchaîné autant d'opposition, voire de haine à notre égard. On a détecté un problème qui aurait rendu le projet de l'hôpital à cet endroit-là infaisable dans les délais impartis. On s'est trouvé devant la nécessité de faire d'autres propositions.

### L'ARS a demandé que l'hélistation soit située dans le périmètre du nouvel hôpital, c'est aussi une exigence incontournable de la direction du CH de Die. Cette installation sur site, peut-elle faire capoter l'implantation du nouvel hôpital à Chanqueyras ?

Nous sommes dans la réglementation des hélistations puisqu'avec une soixantaine de rotations, nous sommes en dessous des 200 rotations annuelles. Nous avons pris l'attache de l'aviation civile qui considère que Chanqueyras n'est pas ce qu'ils qualifient de «quartier urbain» et que cela reste possible. Pour nous, il y a donc une nécessité d'intégration forte et environnementale. Ce qui bien évidemment, n'empêche pas qu'un hélicoptère reste un engin qui fait du bruit au-dessus des habitations qu'il survole. Nous avons la nécessité avec le maître d'ouvrage d'un bâtiment qui soit réalisé au mieux et d'une implantation qui évite au maximum les nuisances pour le quartier, tant au niveau de la circulation sur les voiries, que l'emplacement du parking. Il ne faut pas oublier que dans cette zone, 270 logements étaient prévus. 70 ont été réalisés. On ne peut pas comparer un terrain vierge de toute occupation au terrain sur lequel va être implanté l'hôpital, sachant que les parcelles devaient accueillir encore 200 logements. Soit pour le quartier un potentiel d'un millier d'habitants.

Quant aux logements nous allons bientôt lancer une OPAH (opération d'amélioration de l'habitat) qui va principalement concerner les propriétaires habitants et les bailleurs. Nous avons aussi d'autres terrains en zone AU (à urbaniser) qui peuvent être aménagés avec une vision d'ensemble des projets à réaliser. Enfin dans les bâtiments de ce qui deviendra l'ancien hôpital, on peut aussi imaginer qu'il y ait une partie logement, qui sera alors au cœur de la ville. La question du logement doit être abordée de façon plus générale à l'échelle du Diois, en lien avec les questions d'emplois, de mobilités, notamment dans la combe de Die autour des mobilités douces. Ce sera un des enjeux du PLUI.

### Parmi les autres pierres d'achoppement, il y a la traversée

### de la ville, et vos opposants qui évoquent que sans déviation cela pourrait être un problème ?

Il faut que chacun soit responsable de ces actes. C'est bien l'équipe de MM. Berginiat et Trémolet qui ont annulé ce projet. Aujourd'hui, on doit bien mesurer les conséquences de cette annulation, moi je la mesure tous les jours. Les terrains, sur lesquels la déviation devait se faire, ont été revendus par le Département. On a construit dessus. Quant à la circulation, j'aimerais aussi que soient exploitées des données objectives. Les habitants du Haut-Diois, qui aujourd'hui vont à l'hôpital, ne traverseront plus la ville. Il faudrait aussi prendre en compte la circulation détournée par ce projet.

### Quel va être le rôle de la commune maintenant dans ce dossier ?

La ville de Die n'est pas maître d'ouvrage de cet hôpital. C'est bien le centre hospitalier de Die qui est maître d'ouvrage de cette nouvelle construction. Maintenant que le directeur de l'hôpital a confirmé le choix de Chanqueyras et l'a annoncé à l'ARS, à partir du moment où l'hôpital aura avancé sur son projet, la commune devra faire évoluer la ZAC (zone d'aménagement concertée) et la Communauté des Communes devra modifier le PLU (plan local d'urbanisme). L'hôpital va devoir avancer sur son projet pour nous permettre d'enclencher les démarches de modifications de la ZAC et du PLU.

La commune, en tant que maître d'ouvrage de la ZAC va devoir aussi mettre en œuvre les derniers réseaux nécessaires à l'hôpital.

Maintenant, ce que je souhaite, c'est qu'ait lieu très rapidement une réunion technique pour bien définir l'ensemble des démarches qui vont être entreprises par chacun, l'hôpital, la ville et la Communauté des Communes du Diois, pour avancer.

### On parle beaucoup du terrain et peu du projet ?

C'est vrai. Aujourd'hui l'hôpital de Die est attendu depuis longtemps par les hospitaliers. Je comprends la déception de certains personnels qui s'étaient projetés sur un autre site. Maintenant la mise en réflexion du projet et du contenu est importante pour se projeter sur un nouvel hôpital et un projet concret. Depuis cet automne, en petit groupe au sein de l'hôpital de Die, des réunions ont eu lieu pour parler du projet, des services, de leurs besoins, avec les hospitaliers qui connaissent leurs propres besoins.

En tant qu'élu, on souhaite que dans ce projet, le futur hôpital, outre tous ses services, puisse aussi s'adosser sur une spécialité, comme pourrait l'être le développement du SSR. Nous avons bien compris que les lits d'un hôpital étaient attribués sur un bassin hospitalier plus large. Pour autant, j'ai toujours été persuadée que le Diois pouvait aussi bien rendre des services à ses habitants, qu'au-delà plus bas dans la vallée. D'ailleurs avec la crise du covid, on a vu que le centre hospitalier de Die avait pu venir en aide en soulageant Valence. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail réalisé pendant cette période difficile par tous les soignants, par le monde hospitalier en général et leur dire merci.

Propos recueillis par SLC

# Actualités

## ESPACE FRANCE SERVICES DE DIE

### «NOUS SOMMES SOUVENT LE DERNIER RECOURS»

L'Espace France Services de Die, structure portée par le CFPPA de Die dressait le bilan de ses actions le 14 janvier dernier. Ce guichet unique qui permet d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives est labélisé «France Services» depuis 2020 (auparavant Maison de Services aux Publics). L'Espace est conventionné avec des partenaires institutionnels au niveau national et local.

Actuellement trois agents (Anne Boucard, Caroline Roux et Benjamin Lafay) ont pour mission d'assurer le temps d'ouverture au public (26 heures par semaine) aussi bien dans les locaux de l'avenue de la Clairette que lors des rendez-vous en itinérance à Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois et Lus-la-Croix-Haute, la Motte-Chalancon et Saint Nazaire-Désert (en visioconférence en lien avec le TIS) et Valdrôme.

#### Fréquentation en hausse

Avec 4 828 demandes traitées l'an dernier, l'Espace France Services du Diois a la deuxième fréquentation la plus importante de toutes les FS de Drôme, après Livron et son antenne de Loriol. Une fréquentation très importante, surtout lorsqu'elle est rapportée au bassin de population (environ 12 000 habitants) font remarquer les animateurs.

Dans son baromètre d'activité, l'E-FS du Diois a enregistré une augmentation de 40 % des accompagnements par rapport à l'année précédente.

Outre les rendez-vous avec un partenaire, la grande majorité de demande nécessite un accompagnement individuel (38 %) qui peut parfois entraîner plusieurs sollicitations des équipes et d'autres démarches. Le premier partenaire reste la CAF, viennent ensuite des demandes liées

à l'assurance maladie, la CARSAT, l'ANTS (carte grise notamment), Pôle Emploi, etc. Les démarches autour de la CARSAT (retraite) sont en augmentation, note les animateurs. Ils regrettent toutefois qu'en raison de la pandémie et ses restrictions, ou encore de l'augmentation des sollicitations pour répondre aux démarches des usagers, peu d'ateliers ont pu avoir lieu en 2021.

#### Une diversité des demandes

«Nous sommes souvent le dernier recours» font remarquer les animateurs lors de leur bilan. Dans un contexte d'accélération de la dématérialisation et numérisation des démarches administratives, cet Espace qui offre encore un accueil physique, un lien humain est une vraie réponse aux difficultés des habitants. Des usagers confrontés à la complexité des démarches, ou qui ne sont pas (ou mal) équipés en informatique, ou encore qui sont déconnectés des outils numériques. Un rapport du défenseur des droits en 2019 dénonçait «les laissés-pour-compte de la dématérialisation» et parmi eux : 57 % des plus de 70 ans, les moins de 18 ans à l'aise avec le ludique mais moins avec les démarches, les personnes en situation de handicap, avec des faibles revenus, en situation d'illettrisme.

Ce sont aussi des sites Internet qui fonctionnent mal (sous-dimensionnés notamment) qui sont autant de freins à l'accès des droits. Des demandes répétées de pièces justificatives (38 %), la difficulté à contacter quelqu'un (38 %) représentent les problèmes les plus fréquemment rapportés par ceux qui poussent la porte d'un Espace France Services. Une personne sur trois cite, également, le manque d'information.

Les animateurs pointeront la difficulté de certaines personnes qui se sentent humiliées, mises en échec par les outils connectés ou devenues dépendantes, sans l'avoir choisi, pour effectuer leur démarche alors qu'avec «le papier» elles étaient autonomes, elles pouvaient le faire seules. «Pour certaines, c'est dur à vivre» pointe Caroline Roux. «Maintenant, même pour prendre un rendez-vous chez certains médecins, vous devez passer par une plateforme informatique, c'est une difficulté pour des personnes qui avant pouvaient se débrouiller seules avec leur téléphone, maintenant certains viennent faire cette démarche ici.»

Parmi l'intérêt de cet espace, sont mis en avant, outre l'accompagnement, les liens avec les services publics au quotidien. «Pour les usagers, c'est aussi très intéressant d'avoir un guichet unique» souligne Caroline Roux. Une des problématiques pointée par les animateurs est la difficulté de se situer entre une posture d'accompagnant, de formateur ou celle du travailleur social. «Nous sommes censés ne pas faire «à la place de», mais «faire avec», accompagner les personnes à l'autonomie, parfois lorsque les personnes sont en très grande difficulté avec le numérique ce n'est pas possible» expliquent les animateurs. L'arrivée des conseillers numériques de la ville de Die et la CCD en 2021 est aussi un plus pour l'E-FS du Diois qui continue par ailleurs à fonctionner en réseau au sein de Diois connecté. La réussite de l'Espace France Services du Diois vient aussi sans doute d'un «turn-over moins important» ces dernières années, de l'équipe qui assure l'accueil «Pour les usagers, c'est important de voir

des visages familiers» dira un intervenant en ajoutant que l'Espace F-S du Diois est aussi monté en compétence (diversification et spécialisation des missions). «Cette compétence-là, il va falloir la reconnaître à un moment donné» fera le constat le directeur du CFPPA.

#### Des projets pour 2022

À l'initiative de France Services Diois et Saillans, une rencontre inter-France Services Drôme devrait avoir lieu début février. L'occasion d'un partage d'expérience, des bonnes idées et des bonnes pratiques.

L'Espace Diois envisage de reprendre les ateliers numériques et au regard de l'évolution, du nombre de victimes, il aimerait pouvoir lancer des actions plus précises sur la cyber-malveillance et notamment des actions de sensibilisation.

#### La fragilité du modèle

Lors de ce comité de pilotage, il a été pointé une fois de plus la fragilité du modèle. En effet, «France Services» est d'abord un label, ce n'est pas une structure, ni un modèle pérenne (les agents sont en contrat à durée déterminée, contrats aidés). «Le financement de l'État est insuffisant au regard des charges salariales» fait aussi remarquer la direction du CFPPA. La subvention de l'État représente 30 000 € sur environ 70 000 € de budget). Cette contribution est identique à structure labélisée «France Services» quelque soit sa fréquentation (de 500 ou 5 000 personnes par an). La particularité du modèle diois repose sur un portage par l'EPL du Valentin, dont la mission première devrait être, avant tout, la formation. Pour les élus du Diois, le financement de la structure doit être revu par l'État et mieux accompagner dans un

climat de désengagement des services publics.

Pour la maire de Die, Isabelle Bizouard, le service «qui apporte de l'humain et du social» est devenu indispensable. Elle précise «qu'au départ les collectivités n'étaient pas très chaudes car elle avait trop peur que cela accélère le processus de désengagement des services de l'État dans le Diois.» «C'est bien à l'État d'apporter une réponse» dira-t-elle en indiquant que l'on peut compter sur le soutien de la mairie de Die.

Même son de cloche d'Alain Matheron, pour qui «cela fait un moment qu'on tourne en rond sur ce sujet». Pour lui, il ne faut pas accepter cette situation d'un glissement, dans les territoires, de services publics qui ne sont plus assumés par l'État. D'une double peine pour la ruralité «voir disparaître ses services publics» et payer en plus de manière indirecte la mise en place de nouveaux services à travers l'impôt. «On veut bien reconnaître que les maisons France Services sont un plus pour les territoires, il ne faut pas que cela soit un recul de la part de l'État.»

SLC

#### Envie de progresser sur vos outils numériques ?

L'Espace France Services de Die propose deux réunions d'information sur les ateliers numériques le jeudi 17 février de 14h30 à 15h30 et de 17h30 à 18h30 à la mairie de Die (salle Mariel Jouvène) en présence des conseillers numériques. Information sur le contenu de ces ateliers (démarche en ligne, gestion des mails, inscriptions, horaires, lieux, etc.).

## AGRICULTURE, FAUNE SAUVAGE, CHASSE

### CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FÉDÉRATION DE CHASSE ET L'AGRICULTURE



Rémi Gandy, président de la fédération de chasse de la Drôme et Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

Rémi Gandy, président de la fédération de chasse de la Drôme et Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'agriculture de la Drôme ont signé mardi 18 janvier une convention de partenariat intitulée «Agriculture - Faune sauvage - Chasse». Cette convention est en place depuis 2015 et elle vient d'être renouvelée pour cinq ans. Elle «cadre les relations de travail entre les deux organismes qui s'engagent à mener des actions en vue d'assurer un développement agricole durable compatible avec la préservation, le développement de la faune et de ses habitats».

#### Des actions concrètes

Les deux structures travaillent depuis 2015 à l'implantation de Cultures Intermédiaires Piège À Nitrates favorables à la biodiversité (CIPAN), au maintien et à l'implantation de haies et de bandes enherbées des bords de champs. Durant la précédente convention, la plantation de ces cultures CIPAN a été développée dans le cadre de la convention de partenariat et d'objectifs de la Région et dans le cadre de l'écodistribution. Le programme Agrifaune a également

été mis en place avec deux conventions et le plan de relance «plantons des haies».

«Des temps de démonstration et de communication sur les résultats des travaux menés auprès des agriculteurs sont prévus», précisent les deux instances. Pour l'année 2021, les deux structures se sont concentrées sur deux projets : le programme national Agrifaune décliné en région, qui «permet de financer les actions liant pratiques agricoles et préservation de la faune sauvage». Mais aussi le programme de plantation du plan de relance : «Plantons en Drôme !» et «mené aux côtés d'autres structures agricoles, environnementales et territoriales (Parc Naturel Régional du Vercors, ADAF - Association Drômoise d'AgroForesterie, Valence Romans Agglo, LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui permet d'accompagner les agriculteurs souhaitant planter des haies ou des arbres intra-parcellaires», indiquent les deux structures. Ce dernier programme s'étale sur trois saisons de plantations (jusqu'en 2024) et compte actuellement 60 agriculteurs accompagnés sur 20 kilomètres de haies dans le département.

#### Des résultats

Aline Buffat, conseillère biodiversité et agroforesterie à la Chambre et Christophe Mathez, technicien à la fédération départementale des chasseurs ont présenté les résultats des actions menées durant ces cinq ans, lors d'une conférence de presse mardi 18 janvier. Concernant le développement du CIPAN-Biodiversité de 2017 à 2020, ils constatent un bon développement de la biomasse avec une très bonne restitution d'azote sur les cultures suivantes. Avec la mise en place de l'implantation de bandes enherbées, les deux professionnels relèvent les mêmes résultats que partout ailleurs : «Dès lors que l'on aménage un minimum et qu'une gestion cohérente est mise en œuvre, on constate une plus-value en termes de diversité !».

#### Objectifs 2020-2023

Pour le programme Agrifaune 2020-2023, Alice Buffat et Christophe Mathez ont précisé les objectifs définis. D'abord concernant les bords de champs et pieds de haies : identifier les différents types des bords de champs et pieds de haies sur des exploitations de références, caractériser simplement ces bords de champs (état général, végétation présente...) à l'aide d'une typologie

simplifiée, expérimenter différentes mesures de gestion et d'entretien des bords de champs et leurs impacts sur la biodiversité floristique et faunistique, poursuivre l'étude du couvert pérenne favorable aux insectes et pollinisateurs sauvages à la faune sauvage en général, et au petit gibier sédentaire de plaine en particulier et proposer des mesures de gestions et d'entretien adaptés en vue d'améliorer la capacité d'accueil de la biodiversité sur les bandes enherbées réglementaires.

Concernant l'agroforesterie, les objectifs sont l'identification des besoins de plantation de haies en fonction des caractéristiques et problématiques locales, l'émergence de projets agroforestiers sur le territoire et la promotion des actions d'entretien des haies durables et favorables à la biodiversité ainsi que la communication des bonnes pratiques de plantation et d'entretien.

Concernant le programme du plan de relance pour planter des arbres, les deux salariés ont identifié 91 projets pour environ 45 000 mètres de haies et 870 arbres intra parcellaires. Le total du coût d'investissement de l'opération est de 505 998 euros et 82 660 euros d'animation.

E.P

# Sortir

## RENCONTRES DE DIE AU PROGRAMME

Dernière ligne droite ce week-end autour des XX<sup>e</sup> Rencontres de Die et de la Biovallée qui explore le thème «Solidaires... pour une terre vivante».

### Vendredi 28 janvier

10h Atelier Yoga, 10h atelier «Où Atterrir» d'après Bruno Latour, 10h Atelier «Fascinantes abeilles sauvages».

14h Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale - ABC de Die. Suivie d'une sortie biodiversité dans la ville.

14h La crise climatique et de la biodiversité : quels sont les impacts ? autour du film «Climat : le dérèglement c'est maintenant !» 12 mn. 14h "Faire archipels" en vallée de la Drôme-Diois avec Philippe Macquet de BioScène.

14h Café Mortel.

17h Conférence Gesticulée «Sans haine sans arme et sans violence. 17h Film (extraits) «Être avec les abeilles» de Yan Grill, suivi d'un débat avec Bernard Sellier-apiculteur, Olivier de Sepibus - entomologiste. 20h Ré-enchanter le monde avec Thomas d'Ansembourg - formateur en communication non-violente et interiorité citoyenne.

### Samedi 29 janvier

7h Cheminement au lever du jour 9h30 - 12h30 Atelier l'Élan de Vie. 10h Sortie en forêt Multi-regards. 10h C'est quoi, être un arbre ?

14h Transition énergétique territoriale. 14h Réenchanter le vélo, pour une mobilité libre et joyeuse, avec Priscilla Parad, consultante et formatrice en santé environnement, auteure de «Réenchanter le vélo», Morgane Regnier (Dromolib), Denis Aumjaud (Collectif Vélo).

## Atelier de danses folk/mini-bal

Rdv le dimanche 6 février à 18h, à la salle communautaire de l'ESCDD à Die. Au programme : danses bretonnes, suivi d'un mini-bal.

Ces ateliers sont gérés par des bénévoles de Folk en Diois, qui vous proposent un temps de découverte ou d'approfondissement sur un thème proposé (danses de couple, en cercle, etc.) suivi d'un mini-bal avec des musiciens. Ouvert à tout-e-s, quel que soit votre niveau ! Collations et boissons bienvenues. Plus d'infos sur folkendiois.fr

Contact : 06 32 32 51 41  
lanuitdulfolkdioise@gmail.com

## Écho des Langues

Écho des Langues, petite école de langues associative du Diois, démarre sa deuxième session cette semaine dans son nouveau local, 27 rue Camille Buffardel.

Il y aura des cours d'anglais, espagnol, arabe, allemand, italien et français langue étrangère. Venez vous inscrire pendant nos permanences et profitez de la vente de livres d'occasion en langues étrangères.

Prochaine permanence le mercredi 2 février de 10h30 à midi. Sinon contactez-nous par mail ou téléphone echodeslangues@gmail.com 06 10 98 39 84.

Nous sommes ravis de partager le local avec un médiateur jeudi matin. Bientôt il y aura un magasin de musique tous les samedis après-midi. Il y a d'autres crêpeaux dans la semaine alors si vous cherchez un local pour 1 ou 2 séances dans la semaine, n'hésitez pas à nous contacter.

17h Pour une phytothérapie écoresponsable avec Aline Mercan - anthropologue, ethnobotaniste et médecin, Tessa Papinot-praticienne en florithérapie.

17h Contes «Les nouvelles histoires d'arbres».

20h Avant-Première du film «Ecocide - Changer ou disparaître» avec Yvan Beck - vétérinaire. Emmanuel Cappellin - cinéaste. Charlotte Ogier - animatrice du Travail Qui Relie.

20h Conférence chantée : «Nous sommes tous Enfants de la Terre».

### Dimanche 30 janvier

10h Sortie nature la Restauration des Terrains en Montagne RTM.

10h Atelier Se Relier au Vivant.

10h Atelier Les plantes et les femmes.

14h La Préhistoire dans le Vercors. Régis Picavet - préhistorien, conseil sur l'environnement et le patrimoine archéologique, géologique et naturaliste.

14h Film/Débat «Un verger d'arbres libres».

17h World Café «Quels besoins pour un territoire résilient ?» avec Écologie au Quotidien, Alain Dangoisse - Maison du Développement Durable de Louvain la Neuve, Tao Carpentier - Biovallée.

20h Au cinéma Le Pestel Film «Animal» de Cyril Dion 1h45.

L'inscription est nécessaire pour chaque "événement".

Programme complet et inscription en ligne sur [ecologieauquotidien.fr](http://ecologieauquotidien.fr)

## Pourquoi pas le vélo ?

Dans le cadre de la présentation de son travail sur la définition d'itinéraires cyclables dans le Diois (véloroute voie-verte et vélo au quotidien), le collectif vélo diois propose une série de rencontres grand public.

### Vendredi 4 février 2022 :

- 20h30 : projection du film-documentaire "Why we cycle" au cinéma Le Pestel à Die suivi d'un échange avec la salle, en présence de Stein Van Oosteren, diplomate du vélo.

### Samedi 5 février 2022 :

- 11h-12h30 : Stein Van Oosteren dédicacera son livre "Pourquoi pas le vélo, pour une France cyclable" à la librairie Mosaïque ;

- 14h-16h : décryptage, à vélo, de quelques points singuliers de Die en compagnie de Stein Van Oosteren avec des cyclistes motivés et les élus intéressés.

La carte des propositions du collectif est consultable sur leur site Internet <https://collectifvelodiois.jimdofree.com/pour-le-velo-dans-le-diois/>

## THÉÂTRE

### Dans les forêts de Sibérie

Jeudi 3 février à 20h30 - Crest / cinéma-théâtre Éden.

Dans le cadre de la saison culturelle de Crest, le comédien William Mesguich fait revivre sur scène le récit exceptionnel de l'écrivain-aventurier Sylvain Tesson, Prix Médicis 2011.

Billetterie en ligne sur : [www.ville-crest.fr](http://www.ville-crest.fr)

et sur place avant le spectacle.

## MEDIATHÈQUE

### Petites histoires

Jusqu'au samedi 29 janvier, à la médiathèque départementale Diois-Vercors de Die, découvrez l'exposition «La cour des Contes» (public jeune à partir de 8 ans). Blanche Neige a été tuée... Il faut trouver le coupable ! En prenant une tablette, seul ou en duo, il faudra enquêter sur ce mystère. Une exposition riche en rebondissements et ludique dans laquelle il faudra savoir faire preuve de déduction !

### Petites Zoreilles

Mercredi 2 février à 10h et 11h : des histoires racontées par les bibliothécaires pour les tout-petits (enfants de moins de 3 ans) et leurs parents, sur réservation (limité à 12 enfants par séance).

## Agenda

### Théâtre

Dimanche 30 janvier à 16h, au théâtre Les Aires, Trajet-spectacle présente Building, une pièce d'après le texte de Léonore Confino.

### Exposition

Jusqu'au 5 février à la galerie Hoochie Coochie (43, rue Camille Buffardel à Die) : dessins du dernier roman graphique de Guillaume Soulatges «l'enfant naturel».

### Dédicace

À la librairie Mosaïque de Die, rencontre le 5 février, de 10h30 à 12h30, avec Stein Van Oosteren pour son livre «Pourquoi pas le vélo», en partenariat avec le Collectif Vélo Diois.

### Cinéma Le Pestel

**LICORICE PIZZA** de Paul Thomas ANDERSON, comédie romantique / USA / 2022 / 2h13 / VO, avec Alana Haim, Cooper Hoffman, Bradley Cooper, ven 28 à 15h30, sam 29 à 17h45, lun 31 à 20h30, mar 1 à 17h45.

**TROMPERIE** d'Arnaud DESPLECHIN, Philip Roth / France / 2021 / 1h45, avec Denis Podalydès, Léa Seydoux, Anouk Grinberg, ven 28 à 20h30, sam 29 à 20h30, dim 30 à 17h45, lun 31 à 16h.

### -- Écologie au Quotidien --

**ANIMAL** de Cyril DION, documentaire / France / 2021 / 1h45 (dès 10 ans), ven 28 à 18h15, dim 30 à 20h (film suivi d'un débat animé par Emmanuel Cappellin (cinéaste) et Écologie au Quotidien), lun 31 à 18h15, mar 1 à 15h30 et 20h30.

**LE QUATUOR À CORNES**, là-haut sur la montagne Collectif, animation / France - Belgique / 2021 / 42' (dès 3 ans), sam 29 à 16h30, dim 30 à 16h30.

**VITALINA VARELA** de Pedro COSTA, drame / Portugal / 2022 / 2h04 / VO, avec Vitalina Varela, Ventura, Manuel Tavares Almeida, mer 2 à 18h, ven 4 à 16h15.

**MES FRÈRES ET MOI** de Yohan MANCA, comédie / France / 2022 / 1h48, avec Maël Rouin Berrandou, Judith Chemla, Dali Benssalah, mer 2 à 20h30.

**LE TEST** d'Emmanuel POULAIN-ARNAUD, comédie / France / 2021 / 1h19, avec Alexandra Lamy, Philippe Katerine, Joaquim Fossi, ven 4 à 18h45.

**SCREAM** de BETTINELLI-OLPIN & GILLET, horreur / USA / 2022 / 1h55, avec Neve Campbell, Courtney Cox, David Arquette (int -16 ans), mer 2 à 15h30.

**WHY WE CYCLE** de GIELEN & HULSTER, documentaire / Pays Bas / 2017 / 57', ven 4 à 20h30 (soirée vélo avec le Collectif Vélo Diois, film suivi d'un débat animé par Stein Van Oosteren (auteur de Pourquoi pas le vélo ?)).

## THÉÂTRE DE DIE - LES AIRES

### LA NOUVELLE SAISON VA DÉBUTER



La compagnie Théâtre de nuit.

Le 9 février prochain démarrera la nouvelle saison du théâtre de Die-Les Aires. Une saison éclectique en continuité avec ce qui est proposé au théâtre : de la danse, du théâtre, du cirque, de la musique, de l'art de rue pour les plus jeunes, les adultes et en famille.

Après une année 2021 particulière, en raison de la crise sanitaire, le théâtre de Die et du Diois propose aux spectateurs une variété de spectacles avec pour axe de réflexion «le choix» comme on peut le lire sur l'édition du programme écrit par le directeur Hugo Frison : «Comment sélectionnez-vous les spectacles que vous venez voir au théâtre ? Le visuel ? Le nom de la compagnie ? Le titre du spectacle ?». Première représentation le 9 février prochain avec la compagnie Théâtre de nuit et le spectacle «C'est un secret», actuellement en résidence au théâtre de Die. Un spectacle adapté de L'oiseau bleu de Maurice Maeterlinck à voir en famille à partir de 6 ans. Une séance réservée au scolaire est programmée le jeudi 10 février. Le samedi 19 février, sortie de résidence pour l'association des complémentaires / Basile Forest avec le solo de cirque

Car tous les chemins y mènent et le 24 février, la compagnie Ana Pérez présente à 19 h Raices al aire, du flamenco «réinventé et imprégné d'élégance».

En mars, le vendredi 11 à 20h La millième/Claire Ringarde viendront faire sonner le théâtre avec leur électro-blues et le 13 mars, le film Soy Cuba sera diffusé et le groupe SZ accompagnera les images par la musique composée spécifiquement pour le film.

L'idée d'Hugo Frison est de laisser de l'espace dans la programmation pour les rendez-vous en plus qui viendront s'insérer au fur et à mesure : «La programmation des tournées musicales ne fonctionne pas au même rythme, cela se fait plutôt par trimestre», précise-t-il. «Je voulais m'affranchir d'une communication qui fige les programmations». Ces «surprises» seront annoncées sur le site du théâtre de Die. La programmation d'avril à juin y figure déjà et le directeur annonce une programmation d'été «très en lien avec des partenariats et la ville» communiquée elle aussi ultérieurement.

<https://theatre-les-aires.com/>

E.P

## F(r)iction du réel parlera politique



© Superamas

Le festival F(r)iction du réel, qui a eu lieu en novembre 2021 et a fait couler beaucoup d'encre avec le spectacle de la rotation de Die, revient pour une nouvelle édition. À l'aube de l'élection présidentielle, le parti pris est de parler de politique autrement, à travers le théâtre notamment. «Ce sera le moment où les gens en entendront beaucoup parler, mais ce sera l'occasion d'en parler différemment», souligne Hugo Frison. La compagnie l'artifice/la Minoterie présentera un spectacle le 22 mars, tiré d'un «fait divers» dont ils auraient imaginé une autre fin. Cette pièce, à partir de 9 ans, parle aux jeunes et moins jeunes de «comment on fait ensemble» et «redonne le goût de l'utopie».

L'homme qui tua Mouammar Kadhafi, le 24 mars met en scène un ancien agent de la DGSE et un journaliste. Campagne, de la compagnie Cassandra, programmé le 26 mars, permettra de comprendre comment les médias s'emparent des campagnes électorales. Enfin, le 30 mars, la débordante compagnie jouera Périkoftó, une pièce qui est «proche du contexte actuel».

D'autres événements s'inséreront autour, notamment le spectacle «Tout ce qui nous reste de la révolution c'est Simon» le 2 avril, ainsi que des projections au Pestel et une à la médiathèque. Du grain à moudre juste avant d'aller voter les 10 et 24 avril 2022.

# Sports

## DIE ATHLETIC CLUB - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE CROSS RÉUSSITE POUR NOS JEUNES



Les championnats départementaux de cross se sont déroulés le dimanche 9 janvier à Laveyron, commune située dans le Nord

Drôme près de Saint-Vallier. Sur neuf jeunes athlètes des catégories poussins-benjamins licenciés au DAC, sept s'y sont rendus accompagnés de leurs parents. Merci à eux d'être venus. Parcours pas facile, surtout pour les benjamins et benjamins, distance un peu longue, inhabituelle pour cette catégorie ce qui a amené quelques défaillances. Pas trop grave, on vous rassure et d'ailleurs, il vaut mieux s'arrêter, que finir à l'hôpital. Il faudra à l'avenir en tenir compte, et inscrire sur notre programme des cross dès le début de saison, un peu plus longs.

Deux victoires pour nos jeunes, en benjamins et en poussins. En benjamins, Tilio Vink remporte le titre de belle façon, sachant attendre la deuxième partie de course pour s'imposer. Milena Vink termine 7<sup>e</sup> benjamine. Soit un beau résultat pour ses débuts dans cette catégorie.

En poussins Martin Aubert finit 1<sup>er</sup>. Mais dans cette catégorie il n'y a pas de classement individuel, seul compte un classement par équipe mixte composée de deux filles - deux garçons. Belle 4<sup>e</sup> place des jeunes pousses dioises, avec Martin Aubert 1<sup>er</sup>, Amaury Petit 15<sup>e</sup>, Mareva Benini 38<sup>e</sup> (13<sup>e</sup> fille) Clarence Pascal 40<sup>e</sup> (14<sup>e</sup> fille). Bref, une belle prestation de nos jeunes.

Ce samedi 22 janvier, à Lyon avait lieu le championnat de zone en salle pour les plus grands, deux athlètes étaient engagés.

Prochaine compétition le 30 janvier à Simandres, les benjamins iront aux championnats de zone Vallée du Rhône (secteur regroupant les comités du Rhône et l'Ain).

## US DIE HANDBALL - RÉSULTATS DU WEEK-END PREMIÈRE VICTOIRE DE LA SAISON !

Ce samedi au gymnase du dôme de Glandasse, les -11 garçons de l'US Die handball ont donné au club sa première victoire contre Crest/Saillans. Grâce à des gardiens de but efficaces, les garçons ont remporté le match 19 à 12. Bravo !

Les -11 filles se sont inclinées contre le Teil à domicile.

Merci aux jeunes du club qui viennent arbitrer les rencontres et

aux nombreux parents motivés présents dans les gradins.

Les -18 garçons qui jouaient à Suze-la-Rousse ont perdu, c'est une équipe récente qui doit apprendre à jouer ensemble, courage les gars !

Si vous voulez plus de renseignements sur les matchs à venir, n'hésitez pas à contacter le club : [contact.usdie@gmail.com](mailto:contact.usdie@gmail.com)

## ÉCOLE AÏKI-JUJUTSU DE DIE COURS DE DÉFENSE À MAINS NUES



Stage à Montfavet (Vaucluse), samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022.

Vous voulez apprendre à vous défendre à mains nues contre un adversaire ? Venez rejoindre l'école Aïki-jujutsu Maroteaux de Die.

Dans une bonne ambiance, nous répétons des mouvements simples et toujours à la portée de tout le monde, les femmes et jeunes, utiles surtout actuellement dans ce monde difficile.

Les cours ont lieu le jeudi de 20h30 à 22h et le samedi matin de 10h à 12h, au Dôme du Glandasse.

Vous pouvez appeler au : 04 75 22 25 70 ou par mail à : [ecoleaiki-jujutsudie@orange.fr](mailto:ecoleaiki-jujutsudie@orange.fr) Henri Garcia

## LES OURS DE GLANDASSE LES RANDONNÉES DU DIMANCHE 23 JANVIER



### Rando grandes pattes côté Grimone

Fait pas chaud ce matin à Die, onze Ours/es montent dans leurs voitures dégivrées et s'en vont pour le village de Grimone. D'ici, encore moins chaud, ils partent à pied sur un sentier glacé jusqu'aux chevaux à longs poils qui attendent le soleil. Patience, nous aussi et raquettes aux pattes, nous remontons ce

chemin à l'ombre au creux du vallon le long du ruisseau le Grimone, un chien "grimonois" nous suit, demande à jouer sans cesse, quelle vigueur !

Arrivés près du col enfin on peut sentir les effets des rayons du soleil sur la peau. Une fois la route traversée la pente devant nous est plutôt verte et surtout bien raide

mais les raquettes sont bien utiles, arrivés bien chauffés sur les crêtes ; petite pause pour s'alléger et admirer les montagnes enneigées côté Drôme et Dévoluy.

La neige a été bien soufflée et nous continuons sans raquettes jusqu'à un endroit bien pentu des Glaisettes à l'abri du petit vent assez frais qui souffle dans notre dos, il est temps

de passer aux choses agréables et sérieuses...

Différents apéros sont proposés, même du champagne pour fêter l'anniversaire d'une jeune Ourse ! Puis pique-nique sur l'herbe, nous sommes bien là, rien ne presse, le ciel est bleu partout, mais il nous faut encore monter un peu pour atteindre le col de Vente-Cul qui porte bien son nom !

Et "notre" chien qui continue à vouloir jouer, il est inépuisable !

Re-raquettes aux pattes pour descendre, ici la neige est épaisse et fondante en plein soleil, nous poursuivons à travers pâturages et aubépines, coupons à deux reprises la route du col et nous voilà à nouveau au village de Grimone. Jolie randonnée sans grandes difficultés en environ 5h avec 600 m. de dénivelé et 8 km de distance et une bonne humeur impossible à calculer !

Jean-Paul Delisle

### Rando-loisir : les crêtes de Leyrie en raquettes

En ce dimanche ensoleillé ce sont 14 Ours des rando-loisir dont 4

nouveaux qui chaussent les raquettes pour les crêtes de la Grande Leyrie au départ du col de Menée. Nous ne chaussons pas les raquettes de suite, ça grimpe et la neige est incertaine ; il faudra un petit quart d'heure de montée avant de trouver suffisamment de neige pour chausser nos raquettes. Grand beau temps : au fil des heures, nous effectuons plusieurs arrêts pour enlever des «couches» (trop chaud !). Nous remisons même les bonnets, certains finiront avec le bob ou la casquette. Les paysages sont magnifiques, d'un côté le vallon de Combeau devant le mont Aiguille et sur la droite, loin, loin, tous les massifs enneigés de l'Isère.

Le sentier est assez technique, beaucoup de dévers, mais aussi de la belle neige. Comme d'habitude, bonne ambiance. Un peu avant les Quatre Têtes, arrêt pique-nique. Quelques courageux montent une trentaine de mètres de plus jusqu'au sommet. À la descente petite variante de Jean-Paul pour nous éviter les méchants dévers et les endroits verglacés.

Très belle randonnée.

Nicole

## SITE CLASSÉ DU CLAPS

**LA DERNIÈRE PHASE DE L'ÉTUDE PRÉSENTÉE**

C'est une réunion importante qui a eu lieu ce vendredi 21 janvier à Luc-en-Diois au sujet du site classé du Claps.

Autour de la table, outre les élus de la commune de Luc-en-Diois, étaient présents les membres du comité de pilotage : représentants de l'État à travers les deux organismes compétents dans la protection des sites classés (DREAL et ABF), des représentants de la Communauté des Communes, du SMRD, du Département, de POIA (Programme Interrégional du Massif des Alpes), du tourisme.

**Répondre aux enjeux d'un site classé**

Après avoir posé le diagnostic autour du site classé du Claps, réalisé un schéma d'aménagement, le groupement «Atelier L-Paysages et urbanisme» et «Otto Paysage & anthropologie» est arrivée au terme de sa mission d'accompagnement et de conseils, commencée voici un an. Ce jour-là, les deux cabinets d'études paysagères ont présenté un plan d'action assorti d'un premier chiffrage financier de ces actions.

Un plan d'action (détaillé à travers plusieurs fiches) dont l'objectif est de pouvoir rendre opérationnel ce projet d'aménagement qui doit améliorer le site en termes de qualité d'usages et de fonctionnement.

L'idée des aménagements est de mettre en valeur le site remarquable du Claps, tout en préservant ce site classé.

Les fiches actions répondent également aux enjeux clairement identifiés lors des précédentes phases dont certaines ont été menées en concertation avec les habitants, les utilisateurs du site et bien évidemment les membres du comité de pilotage.

Les «fiches actions» reprennent ainsi les différents objectifs à atteindre : les réaménagements des aires de stationnements notamment celle du camp des marins (une cinquantaine de places) et du vallon de Salles (actuelle aire de pique-nique qui deviendrait un plus vaste parking d'une trentaine de places), l'amélioration du cheminement à travers le site (création d'un chemin depuis le vallon de Salles jusqu'au cœur du site avec une rampe d'accès, deux passerelles piétonnes pour franchir la Drôme), amélioration de la praticabilité du sentier de l'ancienne route impériale (création de marches). C'est aussi l'amélioration de la compréhension du site qui devra être réalisée à travers une signalétique adéquate, la création d'espaces d'interprétation, l'aménagement de belvédères pour mieux découvrir le site dans sa globalité, etc. Des toilettes publiques

(équipement fortement demandé lors des phases d'arpentage) seraient installées sur le camp des Marins.

Le bureau d'études a fait des propositions de mobiliers simples (blancs, tables) avec une conception originale et unique au site (alliance du bois et de la roche).

Les paysagistes ont enfin présenté un calendrier d'action (à courtes ou longues échéances). Quelques opérations pourraient être réalisées à courtes échéances comme la création de points de vue via les services techniques de la mairie de Luc-en-Diois en attendant la validation des actions qui nécessiteront d'autres études techniques qui prennent du temps (dépôt d'un dossier loi sur l'eau, études hydrauliques, demande d'autorisation, etc.).

Le bureau d'études avait également avancé une solution temporaire avec la création d'un parking dans l'hypothèse de la suppression du stationnement au cœur du site. Mais cette solution de création d'un aménagement temporaire n'a pas suscité un enthousiasme débordant au motif que le provisoire a souvent trop tendance à devenir définitif.

Une autre idée de création d'une «plage minérale» (avec suppression du mur de protection devant le snack et installation de blocs rocheux) a été présentée sans recueillir une adhésion forte. Les représentants du SMRD et les élus de Luc-en-Diois ont insisté sur l'importance du mur de protection qui joue un rôle crucial face aux crues d'une rivière torrentielle. «Cet ouvrage n'est pas là par hasard et d'après expérience il fonctionne bien pour protéger la zone arrière sur laquelle est situé le snack» ont-ils indiqué.

Dans cette zone inondable, les représentants de l'État ont rappelé que si des mobiliers étaient installés, ils devraient être bien ancrés au sol.

Concernant le snack, les paysagistes ont fait deux propositions : une avec le snack et l'amélioration du bâtiment et la seconde avec la suppression du snack pour créer un espace plus naturel, défendant «cette piste qui va jusqu'au bout de la démarche de revenir à une ambiance plus naturelle qui amplifierait la poésie des lieux». La possibilité de restauration serait alors maintenue via l'installation d'un Food-truck. Le maire a rappelé que la commune était engagée avec le délégataire du snack jusqu'en 2024. Cette question devra être tranchée puisqu'elle conditionne d'autres aménagements.

D'autres actions sont énoncées sur la RD93 avec notamment la dépose des glissières de sécurités existantes

qui seraient remplacées par des murets maçonnés.

Enfin, des actions à plus long terme ont été conseillées comme la création d'un cheminement en encorbellement le long de la RD 93 entre le vallon de Salles et le camp des Marins. Outre des demandes de précisions lors du débat qui a suivi cet exposé des possibles, Robert Fredenucci a regretté qu'aucune action n'ait été envisagée côté viaduc /centrale hydroélectrique. «Un secteur qui est aussi intéressant à faire découvrir». la DREAL a précisé que le choix avait été fait de se concentrer sur le cœur du site.

Le vice-président de la CCD, Jean-Pierre Rouit a attiré l'attention sur les aménagements cyclables qu'il ne faudra pas oublier.

Claude Bina, conseillère municipale de Luc-en-Diois a aussi souligné que l'accessibilité était importante sur ce site très fréquenté par les familles. «Ce n'est pas qu'un site où l'on fait du sport à haut niveau.»

Le maire de Luc-en-Diois a conclu en saluant le travail des différents partenaires sur cette étude : «merci pour le travail accompli».

**Et maintenant, quelle suite ?**

À l'issue de la présentation, le conseiller départemental et sénateur de la Drôme, Bernard Buis fera remarquer : «c'est le troisième projet que l'on étudie. J'espère que ce sera le bon» dira-t-il en rappelant que son prédécesseur Charles Monge avait lancé la première étude. L'élu départemental se veut optimiste et réaliste au regard du travail engagé cette année et des partenariats tissés.

En effet, cette première phase d'études était aussi essentielle «pour remobiliser» autour de ce projet, les différents intervenants (État, collectivités, habitants, usagers, etc.) et surtout pour acter la pertinence d'un aménagement de ce site classé remarquable.

Pour autant la fin de cette première étape n'amène pas immédiatement le démarrage de la phase opérationnelle. D'abord parce que certains aménagements vont nécessiter des études de faisabilité et techniques avant leur réalisation. La prochaine décision devrait maintenant conduire à trouver le bon chef d'orchestre qui va mettre en musique les différents éléments du plan d'action. Pour rendre opérationnel le projet d'aménagement du Claps, il faut donc trouver le bon maître d'ouvrage et un maître d'œuvre qui aura à la fois l'assise technique, financière et l'ingénierie. La commune devra mettre les différents partenaires financiers autour de la table pour connaître précisément les aides qui pourront être apportées.

Comme l'a souligné, Jérôme Mellet, «la commune de Luc-en-Diois a la volonté de faire aboutir ce projet, mais il s'agit d'un gros dossier et il faut que l'on soit accompagné». La représentante de l'État se montrera, elle aussi, optimiste : aujourd'hui nous avons un projet qui tient la route et l'on peut voir qu'il y a un bon alignement des planètes, une bonne conjonction autour du Claps et une vraie volonté politique».

SLC

## DÉCOUVERTE MYSTÉRIEUSE

**UN CRÂNE RETROUVÉ SOUS LE PLANCHER DE L'ÉCOLE**

Mercredi 19 janvier, en démontant le plancher d'une salle de classe, dans l'école en cours de rénovation, un ouvrier a fait une surprise découverte. Sur le sol en terre battue, il a découvert un petit crâne humain. L'ouvrier a alors alerté le maire qui a appelé les gendarmes de la brigade de Luc-en-Diois. Les techniciens en investigations criminelles de la gendarmerie sont venus sur place en fin de journée pour effectuer les premiers relevés.

Aucun autre ossement n'a été trouvé. Ce crâne est petit et semble très vieux. Les analyses en laboratoire et diverses observations des spécialistes devraient permettre de déterminer s'il appartenait à un individu mature (adulte) ou immature (enfant), ou savoir s'il appartient à une personne qui a été inhumée. Avec l'accord du Parquet, il pourrait être envoyé à l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie (IRCGN) de Cergy pour un examen approfondi. Une datation permettrait d'en savoir plus. Ce qui pourra prendre du temps.

Quant à savoir ce que ce crâne ancien faisait sous le plancher, le mystère reste entier. Pour autant les amateurs de série policière ne doivent pas se perdre en hypothèses extravagantes. Le parquet sous lequel a été découvert ce vestige a été construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'école a été inaugurée en 1899, les travaux avaient débuté deux ans plutôt.

Le crâne aurait pu être «transporté» par un animal par les bouches d'aération ou déposer lors d'anciennes rénovations. Mais *a priori*, il n'y a pas eu de travaux concernant les sols des classes, nous a précisé le maire.

Luc-en-Diois est une ancienne capitale Voconces qui garde dans



ses sous-sols une partie de ses vestiges. Ainsi en 1965, dans ce même secteur (entre la rue des écoles et l'avenue de la Gare), une découverte fortuite avait mis au jour trois tombes sous tuiles, dont une fermée à une extrémité par une lauze.

Alors ce vestige pourrait-il venir d'une ancienne nécropole ? Le conservateur du Musée de Die, Jacques Planchon (l'un des auteurs de la carte archéologique de la Drôme) que nous avons questionné, reste dubitatif après avoir examiné les photos.

«L'excellente conservation des structures osseuses du nez attire l'attention. En effet, ces cartilages osseux sont fragiles et survivent rarement à une inhumation prolongée, notamment lorsque le cercueil s'effondre sous l'action conjuguée du pourrissement du bois et du poids des terres. Cette particularité me pousse à supposer, en toute probabilité, que le décès pourrait se situer entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle - sauf taphonomie exceptionnelle. Sur ces mêmes éléments, il paraît donc peu probable que ce crâne soit à rattacher à la nécropole du Bas-empire romain ou à un cimetière médiéval de Luc» nous a-t-il affirmé.

Enfin, reste aussi l'hypothèse d'une blague de potache où l'on aurait volontairement glissé sous le plancher l'un des éléments d'Oscar, vous savez le squelette autrefois utilisé par les enseignants en sciences naturelles pour apprendre l'anatomie humaine. Espérons que les analyses scientifiques apporteront des réponses à cette étrange découverte.

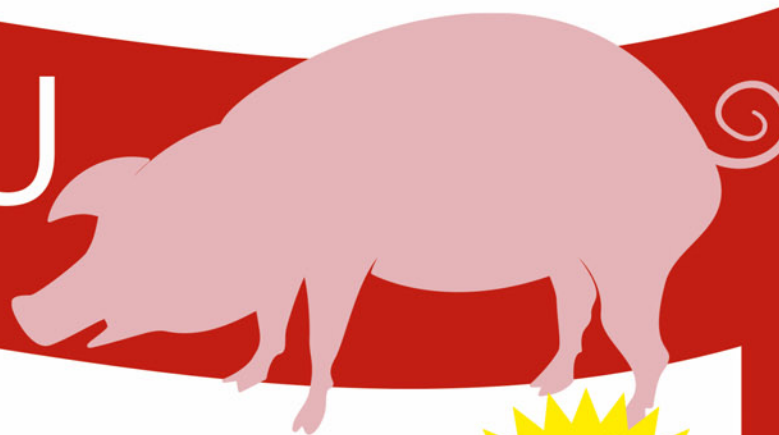
Affaire à suivre !

SLC



Du 27 au 29  
Janvier

# FOIRE AU



POITRINE ENTIÈRE

3<sup>€</sup>99

LE KG

JAMBON ENTIER

3<sup>€</sup>50

LE KG

DEMI-PORC

avec tête

LE KG

2<sup>€</sup>60

ÉPAULE ENTIÈRE

2<sup>€</sup>90

LE KG

LONGE ENTIÈRE

3<sup>€</sup>50

LE KG



**express**

04-75-22-04-87

uexpress.die@systeme-u.fr

## Vie Dioise

«L'OCÉAN EST UN RÊVE»

### JEAN-PIERRE TEYSSIER SORT UN NOUVEL ALBUM



Jean-Pierre Teyssier est un enfant du pays. Né dans le Diois, il a par la suite vécu à Issoire, dans le Puy-de-Dôme. C'est là-bas qu'il découvre la musique, le rock plus précisément, après avoir été trompettiste dans une école de musique et de chant. «Ça me semblait inaccessible d'en faire mon métier», affirme celui qui en vit aujourd'hui. Dans sa famille, pas de musicien, on n'écoute pas spécialement de musique. Mais les années 70 passent par là avec leur lot de groupes tous plus emblématiques les uns que les autres : Led Zeppelin, ACDC... autant de découvertes qui poussent le

musicien à débiter la guitare électrique, en autodidacte. À Issoire, ville «prolo», au territoire rurale il découvre l'instrument qui ne le quittera plus.

C'est après avoir passé quelques années à La Poste, dans la banlieue parisienne, qu'il demande sa mutation dans la Drôme. Il obtient un poste à Die et devient alors facteur rural, un métier fascinant qu'il chérira jusqu'en 2014 : «Être facteur en campagne c'est un métier à part entière», raconte Jean-Pierre Teyssier. «Nous sommes suffisamment intimes avec les gens et nous

gardons une certaine distance. C'est incroyable ce qu'on m'a confié en tant que facteur».

#### La musique en parallèle

Installé à Die, c'est son voisin, créateur du groupe les Toon's qui l'entend jouer de la guitare et lui propose de rejoindre le groupe. Dans les années 90, Die vit au son du rock : «On organisait des concerts, on répétait dans le pigeonnier à côté de Chabestan», se rappelle le musicien. Une chanteuse irlandaise, Gillie Mcpherson, vient s'installer dans le Diois et embarque Jean-Pierre Teyssier pour une tournée professionnelle. «On se retrouvait dans des festivals je faisais partie des rares qui avaient un métier à côté mais je me suis rendu compte que oui, c'était possible d'en faire un métier». C'est finalement en 2014, après avoir joué dans des groupes, participé à des projets musicaux et créé le groupe Zor (qui a enregistré deux albums), et surtout après avoir vu grandir ses trois filles, qu'il se lance dans l'intermittence à temps plein.

«J'ai quitté le confortable statut de fonctionnaire pour embrasser une carrière d'intermittent du spectacle avec le soutien de ma compagne et

de mes filles», indique-t-il. Il a lancé le groupe Dezarno, qui performe un peu partout sur le territoire avec un répertoire de reprises. Campings, bars, restaurants, anniversaires, plusieurs musiciens gravitent autour de ce groupe.

#### Un album personnel

En 2017, Jean-Pierre Teyssier décide de se lancer dans la réalisation d'un album dans l'idée également de le produire plus tard sur scène. Ayant déjà plusieurs compositions, il travaille dessus durant plusieurs mois et montre ses productions à Maxime Prunet, bassiste et ami de longue date, qui finit par proposer certaines idées sur des morceaux. Ils ont également travaillé avec Simon Widdowson qui a un studio d'enregistrement et de production dans la Drôme. «Au niveau du son de l'album son apport est important», souligne Jean-Pierre Teyssier. Le producteur a ajouté les claviers et quelques guitares sur certains morceaux. Un batteur s'est également joint au groupe ainsi que des choristes et une violoniste.

#### Un album doux et rock

Après avoir longuement hésité à trouver un nom de groupe, Jean-Pierre Teyssier a finalement mis son nom sur l'album : «J'ai fini par mettre

une photo de moi en gros plan», conclut-il. «Finalement c'est une forme d'acceptation, c'est symbolique», conclut Maxime Prunet.

L'album de 12 titres est à la fois doux et rock, avec des textes en français. «Si je devais choisir une chanson ce serait Elle aura ma peau ou Nos lits qui brûlent», indique le chanteur, compositeur, interprète.

À la rédaction du Journal du Diois on préfère «Éole» et «Nos lits qui brûlent».



L'OCÉAN EST UN RÊVE  
Teyssier

Pour commander l'album rendez-vous sur facebook : teyssierchanteur ou directement par téléphone 06 74 45 52 58, livraison sur Die et alentours. Prix : 15 euros L'album est également en vente à la librairie Mosaïque de Die.

## SAILLANS - RÉPONSE À M. BEILLARD (JDD DU 21/01) À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

Que M. Beillard s'exprime longuement et de façon critique sur les 2 premières années de notre mandat, en mettant en avant son statut d'ancien maire et d'ancien élu de la CCCPS, est le symptôme d'une digestion difficile de sa défaite de 2020.

Il pointe du temps perdu et une absence de vision politique. Cela ressemble à une auto-analyse, car c'est bien ce qui a été reproché à la précédente mandature : une vision idéologique mettant l'accent sur une méthodologie, la démocratie participative, mais sans vision politique saillansonne, c'est-à-dire prenant en compte les besoins du village. Et il a la mémoire courte, la victoire de son équipe en 2014 n'était pas due à une adhésion à un programme ou des projets mais à une «gouvernance» et surtout à une opposition au maire sortant de l'époque.

Il se lamente ensuite sur des dossiers sur lesquels sa municipalité aurait travaillé et qui ne se réalisent pas. Doit-on rappeler les dossiers qui étaient prêts en 2014 et que son équipe n'a pas poursuivis ? Nous n'avons pas été élus pour poursuivre la réalisation des projets de la mandature sortante. Mais force est de constater que nous mettons en œuvre ce qui a été seulement débattu pendant 6 ans. Certains palabrent, d'autres agissent...

- La réfection de l'église : lorsque nous sommes arrivés en 2020 le dossier était enlisé depuis des années. Il a fallu reprendre contact avec les différents intervenants et dénouer un imbroglio administratif et financier afin de le relancer. Les travaux ont débuté en septembre 2021.

- La crèche «un sujet qui est là depuis 2 mandatures et qui traîne». Quel aveu ! Pourquoi son équipe ne l'a-t-elle pas construite ? Elle s'est contentée de voter en urgence et unilatéralement lors du dernier conseil de la mandature le don à la CCCPS pour 1 euro symbolique de la maison jouxtant les classes élémentaires, avec le transfert de l'emprunt qui court toujours sur cette maison (75 000 € au 01.10.2021). La CCCPS a été surprise de la méthode. Depuis elle a commandé une étude de faisabilité à un bureau d'étude spécialisé, la compétence «petite enfance» étant intercommunale.

- La maison de santé : nous félicitons la municipalité précédente de cette

réalisation. Mais concernant le parking dont il suffisait «de refaire les demandes pour construire ces onze places», pourquoi ces demandes n'ont-elles pas abouti ? M. Beillard oublie de le dire, mais le terrain sur lequel il est envisagé n'est pas communal, il est privé et le propriétaire n'est pas vendeur. Le respect était de reprendre contact avec lui afin d'arriver à un accord plutôt qu'à une procédure d'expropriation (DUP) et le bon sens de s'interroger sur la pertinence d'un simple parking ou sur un projet plus vaste.

- La salle des fêtes : le projet d'un nouvel équipement a été chiffré par le CAUE entre 2 millions et 3 millions d'euros selon les options retenues. Il est évident qu'un tel projet demande de la réflexion pour son étude et du temps pour son élaboration. En attendant la sous-préfecture a émis un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de la salle actuelle. Une gestion intelligente est de faire, *a minima*, les aménagements permettant le maintien de son exploitation, surtout que ce bâtiment n'a jamais eu vocation à être détruit comme l'annonce M. Beillard, même dans son projet qui n'a pas vu le jour.

- Le Boulevard de l'Écho : ce dossier se réalisera avec le SMPAS, puisqu'avant de mettre en œuvre les aménagements de surface il est nécessaire de refaire toutes les canalisations d'eau potable et d'assainissement et de mettre en séparatif les eaux pluviales. La réhabilitation se fera ensuite en concertation avec les habitants. Il y a un ordre logique lorsqu'on réalise des projets, il est étonnant d'avoir à le rappeler !

- Puisque nous parlons du SMPAS, évoquons les circonstances de l'adhésion de Saillans à ce syndicat le 01.01 2020 sous la mandature de M. Beillard. Voilà une caricature de la démocratie participative telle qu'exercée à Saillans : du temps perdu en divers «comités Théodule» pour des sujets pas toujours d'importance, mais une décision structurante pour Saillans prise sans concertation ni participation quelle qu'elle soit, et plus grave sans négociation avec ce qui s'appelait encore à l'époque le SMPA (le S final correspondant à l'intégration de Saillans). Il nous a fallu échanger avec le syndicat, en toute transparence et confiance réciproque, pour garder dans les comptes de la

commune l'excédent du budget eau et assainissement (227 000 €) qui sans ce dialogue et tel que ça avait été fait, aurait été transféré.

Nous avons le projet d'une passerelle afin de sécuriser la traversée de la RD93 vers la gare, projet évoqué par l'équipe sortante mais pas abouti. Et nous allons réaliser un complexe sportif aux Chapelains pour la jeunesse, trop longtemps ignorée.

Voilà notre réponse pour quelques-uns des projets en cours. À notre entrée à la mairie nous n'avons pas souhaité polémiquer en faisant un bilan de la mandature sortante, car nous pourrions aussi parler des lotissements du Grand Cèdre et des Vignes de Montmartel, du PLU, du PUP (Projet Urbain Partenarial)...

Enfin M. Beillard extrapole sur une déception des Saillansons qui ferait que le résultat des élections municipales serait cette fois à son avantage si elles avaient lieu aujourd'hui... à voir ! Pourquoi d'ailleurs a-t-il, avec ses soutiens, eu besoin de se poser la question le 19.11.2021 lors d'une réunion intitulée «échec ou défaite, pourquoi avons-nous perdu les élections en mars 2020 ?».

Il prend pour exemple, afin d'illustrer la soi-disant dynamique des listes participatives, le fait qu'il y en avait 400 qui se sont présentées aux élections municipales de 2020. Mais, comme cela a été habituel pendant 6 ans, sans aller au bout de l'analyse : seulement une soixantaine ont été élues sur 35 000 communes (moins de 0,06 % des suffrages exprimés nationalement). Nous sommes loin d'un raz de marée participatif !

Le but de cette interview de M. Beillard est clair : préparer les élections 2026. Il a raison de s'y prendre tôt, il aura besoin de beaucoup convaincre ! Et la Coopérative Citoyenne, association créée pour soutenir ce projet, rassemblera les habituels sympathisants sans faire adhérer la majorité des habitants de Saillans. Voilà un ferment de scission du village que déplore M. Beillard tout en l'alimentant.

«Tout le temps perdu ne se rattrape guère, tout le temps perdu ne se rattrape plus» chantait Barbara. Un bilan de mandature se fait à la fin du mandat et la mandature précédente devrait rester prudente et modeste.

Le maire et les adjoints de la municipalité actuelle

## LE DOCTEUR LAURENT JOUINE A PRIS SA RETRAITE



Au début de ce mois de janvier 2022, le médecin de Saillans Laurent Jouine a fait valoir ses droits à la retraite. On peut dire que Laurent aura été l'exemple même d'un des derniers médecins de campagne, à l'écoute de ses patients pratiquement encore 24 heures sur 24. Laurent avait vu le jour à Avignon, il avait découvert notre vallée de la Drôme au cours de son enfance et plus précisément le petit village d'Espenel où il venait passer des vacances dans la maison familiale où ses grands-parents maternels s'étaient installés pour leur retraite. Laurent est même allé deux ans à l'école d'Espenel. Après ses études de médecine qu'il a effectuées à Montpellier, il débutera l'exercice de son métier en faisant des remplacements dans le département du Vaucluse. C'est certainement avec cette première approche de la médecine rurale entre les visites à domicile, l'accueil des gens qu'il s'est rendu compte que cette

pratique lui convenait parfaitement. Après une rencontre avec René Bouillanne, maire dans les années 80, il s'installera au village de Saillans le 1<sup>er</sup> juillet 1987. À cette époque, on n'était pas seulement médecin du village mais aussi du canton et même parfois de la vallée lors des gardes à tenir. Le secteur de garde s'étendait d'ailleurs sur toute la vallée, du village d'Aubenasson jusqu'aux sources de la Drôme, vers Valdrôme. Il se souvient qu'un week-end de Pentecôte, il avait parcouru pas moins de 400 km pour répondre aux appels de malades. Là encore, on parle d'une autre époque où les appels téléphoniques se faisaient depuis un appareil fixe. Ensuite il fallait trouver l'adresse du patient, sans l'aide du GPS, ni d'un téléphone portable pour se faire guider. Laurent a aussi été médecin-pompier, là encore mobilisable 24 h sur 24 pour le SDIS et ses collègues du centre de secours de Saillans. Pour répondre à une urgence vitale, il lui arrivait parfois de laisser son cabinet et ses patients.

Laurent était très proche de ses patients. Il quitte un métier qui l'a passionné, après deux dernières années éprouvantes sur fond de covid et de mesures sanitaires qui ont vraiment rendu très dur le travail des praticiens de santé. Après 35 années au service de la médecine et de ses patients, Laurent a souhaité prendre cette retraite, en espérant voyager, randonner, jardiner, bricoler bref toutes ces choses qu'il n'a pu faire en activité. Ce sont plusieurs générations de familles restées fidèles qui surtout le remercient.

## AUBENASSON

### LE MOT DU MAIRE, KARINE POIRÉE, POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Comme l'an dernier, le Covid-19 et la crise sanitaire nous privent d'un rassemblement pour les vœux du maire en présentiel. Depuis le début de notre mandat, mon équipe municipale et moi-même nous n'avons pas eu le droit à ce traditionnel rendez-vous avec nos administrés. Les vœux «en présentiel» rassemblent et offrent un moment de convivialité et de partage avec nos administrés. Pour la deuxième année consécutive, la pandémie bouscule notre rendez-vous annuel qui était prévu le samedi 22 janvier 2022.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Cette nouvelle année est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette année, je l'emprunterai à ce proverbe africain : «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.» Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

Je veux croire que cette nouvelle année 2022 sera porteuse de grands espoirs pour la médecine et la lutte contre le covid. 2022 devra ouvrir

la voie à un avenir plus serein pour des hommes et des femmes, plus solidaires entre eux, plus raisonnables, plus investis dans la protection de la nature et notre environnement en général.

### Les projets de la commune en 2022

Ils sont, sont comme l'an passé, de continuer à conserver notre bâti communal ; l'amélioration de tous nos logements communaux sur le plan énergétique, rénovation de la toiture et le clocher de notre chapelle, Saint Jean de Baptiste et les rénovations de notre four et bassin communaux.

Le conseil municipal souhaite acheter du foncier au centre du village pour de futurs projets de construction suivant le positionnement des conseillers : logement, parking ou autres.

Nous voulons planter des arbres fruitiers pour tous, dans le village afin de favoriser la biodiversité de proximité (espèces végétales, petites faunes cavernicoles, oiseaux, etc.) et favoriser le lien social par une démarche participative lors des opérations de plantation, d'entretien et de cueillette au fil de l'eau.

De plus, la commune referra quelques routes communales, assainira le réseau d'eau suivant le résultat de son schéma directeur.

## VIVRE À SAILLANS

### DES CONFITURES POUR UNE BONNE ACTION



Vivre à Saillans réitère en 2022 son action de vente de confitures à la place de sa traditionnelle journée Crêpes et confitures annulée à cause

de la covid. Cette année, ce sera au profit de 2 associations Saillansonnaises : les P'tits bouts et les Petites canailles, que l'intégralité des bénéfices de la vente seront remis. Cela leur permettra d'aider la crèche intercommunale et l'école de Saillans à organiser des actions en faveur des petits enfants et des élèves.

Pour cela, les bénévoles de VAS se sont mobilisés pour fabriquer en quelques jours plus de 300 pots de confiture d'oranges amères entièrement bio.

Ces pots sont maintenant à la vente

au prix de 4 € le pot acheté à l'unité et de 10 € les 3 pots, auprès de Liliane au 07 50 31 82 05.

Vivre à Saillans regrette d'avoir été contrainte d'annuler pour la seconde année consécutive sa journée Crêpes et confitures.

Mais les dirigeants de l'association sont heureux d'avoir pu la remplacer par ce moment fort de solidarité envers les plus jeunes. Ils espèrent que la population du village et des villages voisins sera au rendez-vous, comme l'an dernier, pour que l'action de VAS soit une réussite.

Élie Maroglou



# Vie Dioise

## DIE

### HOMMAGE À PIERRE TABOURET

## NOTRE «HOMME QUI PLANTAIT DES CHÊNES TRUFFIERS»



Nous avons appris avec une infinie tristesse le décès si brutal de Pierre Tabouret, survenu dans la nuit du 20 janvier à la suite d'une rupture de l'aorte. Pierre Tabouret avait 64 ans.

Ce lundi 24 janvier, le temple de Die était bien trop petit pour accueillir tous ceux venus témoigner quel homme de qualité, simple et généreux, il aura été, sa grande humanité, sa gentillesse.

Forestier, figure incontournable de la trufficulture, jardinier, président de l'ASL du Perrier, ancien rugbyman de l'USDie, compagnon de route du PS et militant de la vie démocratique locale ils sont venus dire «merci à l'ami qui savait tout simplement partager une bonne omelette aux truffes, au fils, à l'époux et au père».

Natif du Diois, fils de Lilas et Simone, Pierre Tabouret était l'époux d'Évelyne et le père de Marius. Il aura effectué sa carrière au Centre

### Pierre, le jardinier

Il fallait suivre la voie ferrée puis dans le virage emprunter le chemin longeant le canal, un pied devant l'autre. Dans le premier jardin un bébé gazouille sous les bambous. Le second semble abandonné. Celui d'après est cultivé au cordeau, magnifique.

Au fond, après le figuier, Pierre se penche vers l'eau et remplit un arrosoir pour les salades qu'il vient de semer...

Bien que disposant depuis quelques années d'un forage, Pierre préférait

### Salut à l'ami qui part

Pierre Tabouret nous a quittés sans crier gare, il y a quelques jours.

Une nouvelle incroyable, tellement contraire à tout ce à quoi on peut s'attendre. Cet homme jeune, vigoureux, fraternel, plein d'allant, n'est plus parmi nous. Une stupéfaction qui nous saisit comme une panique.

Pierre, c'était l'image même de la fidélité et de la loyauté.

Fidélité à sa famille, sa maman, Évelyne, son épouse, Marius, son fils, à toute sa parentèle.

Régional de la propriété forestière (CPRF) de la Drôme. Au fil des années, il était devenu technicien en trufficulture et un spécialiste incontournable du diamant noir. Sous la houlette également du syndicat des trufficulteurs de la Drôme, il était le référent de la truffe dans notre région. De nombreuses plantations ont vu le jour, dans le Diois, grâce à ses actions. Son savoir essaïma, devenant le technicien en Trufficulture de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Formateur, il avait aussi travaillé pour la Fédération française des trufficulteurs, participé avec l'INRAE à des travaux de recherches et d'expérimentation sur la culture des truffiers. Il avait été le guide de nombreuses visites dans les différentes régions trufficoles de France (sud-ouest, Languedoc, Provence, etc.) et d'Europe (Espagne, Italie).

Lors de ses obsèques, le monde de la Truffe était bien sûr présent et a rendu un vibrant hommage à ce passionné qui savait distiller de bons conseils, qui avait fait bénéficier de son expérience de terrain à de nombreux trufficulteurs, rappelant l'importance de son professionnalisme, de son engagement «un homme grand par la taille et par ses compétences». Ces conseils étaient précieux et recherchés.

Forestier dans l'âme, il était comme l'a si bien exprimé la maire de Die Isabelle Bizouard : «notre Homme qui plantait des arbres (...), des noyers, des chênes truffiers et même 350 cèdres à Barnave (...). Il n'y a que Pierre Tabouret pour un tel chantier». C'était aussi «la mémoire du Perrier, des jardins, des jardiniers, des chemins, des canaux. Fédérateur et rassembleur à travers la présidence du Mas d'arrosage, pour des journées de remise en état des canaux et des chemins

prendre l'eau dans le canal. Ce canal, il en était passionné...

La sidération passée, les jardiniers se demandent ce qu'ils vont devenir sans Pierre. Ce qui est sûr, c'est que sa volonté aurait été que l'eau coule encore longtemps aux Fondeaux, à l'Aube et au Perrier.

Alors on va se débrouiller pour que tout fonctionne dès le mois de mars. On va curer les ruisseaux tous ensemble, entretenir les chemins, mettre en eau dans la bonne humeur et manger un bout de saucisson.

Fidélité à cette terre du Diois dont il disait si bien les secrets de la nature forestière, les mystères des arbres, de la faune. Il savait aussi comment en maîtriser l'eau, si précieuse.

Fidélité à ces montagnes qu'il avait hâte de retrouver, à peine s'en était-il un peu éloigné.

Loyauté envers ses amis qui trouvaient toujours en lui une présence chaleureuse, rassurante, réconfortante en ces temps incertains, à travers son regard clair, son jugement sans faille, son

avec joyeux casse-croûte ; et pour résoudre les problèmes par-delà le Perrier, en lien avec l'Aube et les Fondeaux» soulignera-t-elle.

Pierre Tabouret était un homme généreux, investi dans la vie publique dioise. Il avait été conseiller municipal sous les mandats de Marcel Bonniot (1983 à 1989), puis de Jean-Pierre Rambaud (1989 à 1995), compagnon de route du parti socialiste de Die, il était comme l'a rappelé la maire, un homme «loyal, fidèle, franc, droit en [s]es dires, en [s]es actes et en [s]es engagements. Toujours présent, avec Évelyne, pour tenir le bureau de vote à chaque élection, puis pour dépouiller.» Bruno de Boisgeline, qui partagea aussi ce compagnonnage au conseil municipal de Die, insistera sur son implication «d'un conseiller toujours présent, attaché aux idées, qui avait toujours eu le souci de garder le cap».

Bruno Gauthier, saluera cette amitié généreuse faite de partage, ce diois au grand cœur, sa présence chaleureuse et rassurante. Gilbert Gil évoquera le passionné de rugby, qui avait porté le maillot des Rouges et Blancs dans sa jeunesse, devenu depuis un supporter du club, toujours présent pour voir jouer l'équipe et qui savait toujours prêter la main dans les moments de convivialité et apporté son soutien au club.

La générosité de Pierre Tabouret n'avait d'égal que sa modestie, il n'aimait pas beaucoup les honneurs et les médailles, il était davantage «un faiseur qu'un diseur» et nous aurait sûrement «disputé» pour ce portrait, mais on ne pouvait légitimement laisser partir cette figure du Diois sans lui rendre hommage.

À Evelyne son épouse, Marius, Antonin leurs enfants, à sa mère Simone nous adressons notre plus vive sympathie.

Comme avant. Bernard continuera d'ouvrir et fermer les martelieres au gré des caprices de la Meyrosse.

On va aussi poursuivre les projets de fond avec les partenaires comme la reconnaissance du statut de canal d'irrigation ou encore la recherche de solutions pour mettre en conformité la prise d'eau.

Adieu humble président.  
Tes amis du mas d'arrosage

franc-parler sans faux-semblants ni parlottes.

Fidélité du citoyen soucieux de la vie de la cité et de son harmonie.

Fidélité à son idéal humaniste d'homme de gauche d'une société démocratique et généreuse.

Pierre nous a quittés. Nous nous sentons tous amoindris par sa disparition.

Mais surtout, le pays diois perd une personne de qualité, à l'autorité naturelle et reconnue.

Pierre-Louis Gauthier

## MONTMAUR-EN-DIOIS

### NOS PEINES

## HOMMAGE À ANDRÉ MONTANIÉ



Jeudi 20 Janvier 2022, nous avons accompagné André Montanié à sa dernière demeure au cimetière de Montmaur-en-Diois.

Jean-Paul Keller, au nom de l'association des Amis de Montmaur a tenu à lui rendre hommage :

«En 1977, André a été à l'origine, l'un des fondateurs et premier président de notre association, puis président honoraire.

Instituteur de formation, féru d'histoire, et attaché à notre village depuis que son épouse, Marie-Claude le lui a fait connaître.

Toujours soucieux de la protection des patrimoines naturels et humains, respectueux des usages et des coutumes hérités de nos anciens, André a été un moteur pour l'association. Il nous a sensibilisés

sur l'importance de garder dans le giron du patrimoine communal le site du vieux village.

Il a toujours participé activement aux animations estivales qui concouraient selon lui à la communication et à la convivialité entre tous les habitants du village - résidents permanents et estivants. Nous nous souvenons avec nostalgie de ces moments festifs partagés.

Par son calme, sa bonhomie, son parler chaleureux des gens du sud, André savait fédérer et concilier autour de lui.

Nous avons apprécié ses connaissances, sa curiosité intellectuelle et sa disponibilité pour échanger.

Nous aimions discuter politique, et je me rappelle avec plaisir nos débats à la lecture des articles polémiques du «Canard».

Ces dernières années, c'est avec peine que nous ressentions ses difficultés dues au vieillissement et tous ces empêchements qui le faisaient souffrir.

Je présente, au nom des amis de Montmaur, nos amicales et sincères condoléances à sa famille. André vient rejoindre ici beaucoup de ses anciens amis et en nos cœurs reste et restera le souvenir de son passage.

André vient rejoindre ici beaucoup de ses anciens amis et en nos cœurs reste et restera le souvenir de son passage.

Jean-Paul Keller

### ACTION CITOYENNE À DIE

## UN NETTOYAGE UTILE



Le soleil était au rendez-vous ce dimanche pour le premier nettoyage citoyen et participatif en centre-ville de Die. Une dizaine de participants, tous motivés et heureux de se sentir utiles et un bilan de 73 kg ramassés en 2 heures.

Parcours : parc de la Comtesse, rue de La Poste, place de la République, rue de l'Armellerie, rue Buffardel, square du Souvenir français (devant le collège-lycée), rue Émile Laurens.

Un nombre choquant de mégots, crottes de chiens et masques usagés. De nombreuses bouches d'égout bouchées par les détritres et les feuilles mortes, le tout allègrement mélangé !

C'est d'ailleurs cela qui a pesé le plus lourd dans nos sacs.

Des gens nous ont remerciés spontanément. D'autres nous ont demandé quand serait la prochaine session.

Le temps du pique-nique ensuite à la Comtesse a permis de faire remonter des idées, envies, suggestions que nous formulons ici et dont on espère que la mairie se saisira : remettre en place des

comités de quartier, qui eux-mêmes pourraient au mieux gérer leurs espaces de vie au quotidien (fleurs, petites animations, nettoyage) ; fleurir la ville ; mettre des poubelles à mégots ; installer des plans de ville en y situant les points de tri ; remettre des bancs et les peindre avec des couleurs chatoyantes ; faire appel à nos artistes locaux pour faire de jolies fresques ; mettre en place un kiosque à musique, petit manège ; effectuer un nettoyage de quelques façades à Die, pour remettre en valeur les bâtiments et apporter de la lumière ; mettre des fleurs et des plantes partout.

Bien d'autres idées probablement sont à proposer, tant au niveau de l'aménagement que de la sensibilisation, sanction de certains comportements.

L'espace public est l'affaire de tous alors autant y travailler ensemble ! Au plaisir de se croiser et d'échanger ici ou ailleurs, ou bien de vous voir participer à une prochaine opération.

Laura Marchelli  
Avec l'union populaire

# ANNONCES LÉGALES

**Antoine PAPAS**  
**Clémentine GRAS**  
NOTAIRES ASSOCIÉS  
38 Place de la Libération  
BP 66 - 26111 Nyons cedex

**AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION**  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 février 2004,

Monsieur Louis Georges Henri **MARTIN**, en son vivant Retraité, demeurant à NYONS (26110) 14 Rue Pierre Toesca. Né à SAINT-PAUL (06570), le 23 avril 1920.

Divorcé de Madame Anne **CIOCCO**, suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de NICE (06000) le 25 février 1952, et non remarqué.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NYONS (26110) (FRANCE), le 28 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine PAPAS, Notaire Associé de la Société Par Actions Simplifiée « APCG - Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de NYONS (Drôme), 38, place de la Libération, le 14 janvier 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Antoine PAPAS, notaire à NYONS (Drôme) 38 place de la libération, référence CRPCEN : 26075, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VALENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SO.J.V.S. - Société d'Avocats Me Blandine DUMONTET**  
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

**AVIS DE CONSTITUTION DU GAEC « LA FERME DES BOURBOUS »**

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Agréé le 14 septembre 2021 sous le N° 26-987

Siège social : 222 Chemin des Bourbous 26400 GIGORS ET LOZERON

Immatriculation en cours auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Romans sur Isère.

La gérance.

**RHONE ALPES MINIATURES**  
SAS au capital de 94 863,70  
Siège: 3 Avenue de Provence RN 532, 26320 ST MARCEL LES VALENCE  
RCS ROMANS 389 536 038

L'AGE du 20.01.2022 a décidé, à effet du 01.01.2022, de transférer le siège au 25 Chemin de Daru 26100 ROMANS SUR ISERE et de modifier l'article 4 des statuts. Mention au RCS de Romans-sur-Isère

**SARL DES HAUTES ROCHES**  
SARL au capital de 5000€  
Siège social : Les Liotards 26150 ROMEYER  
825 110 950 RCS ROMANS

Les associés, par AG du 30/06/2021, ont pris acte de la démission de Mme Corinne BELLEMIN de ses fonctions de cogérante de la société depuis le 30/04/2021, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement dans l'immédiat. Modification au RCS de ROMANS.

**SCEA LA PITCHOUNE**  
Société civile d'Exploitation Agricole au capital de 130 000 euros  
Siège social : Quartier le Bout du Rieu 26 110 VINSOBRES  
510 945 843 RCS ROMANS

**AVIS DE PUBLICITÉ**

Suivant décision collective des associés en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, il résulte que :  
- Mademoiselle Christelle SEMAINE demeurant 3 Allée des Rosiers 26110 VINSOBRES, a été nommée Gérante à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, en remplacement de :  
- Monsieur Régis SEMAINE demeurant Quartier le Bout du Rieu 26110 VINSOBRES, démissionnaire.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de ROMANS.

Pour avis, La Gérance

**CREA26 TP**  
Société par Actions Simplifiée en cours de liquidation  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social et de liquidation sis à SAINT-JEAN-EN-ROYANS (26190) Quartier Le Cas  
751 794 561 RCS ROMANS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 19 janvier 2022, la collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Paul CASTEL-BUERA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour des dites délibérations.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Romans.

Le Liquidateur

**CADRA**  
Cabinet d'Avocats en Droit des Affaires  
**Selari d'Avocats au barreau de la Drôme**  
Rovaltain - Parc du 45<sup>e</sup> parallèle  
26 Rue Brillat Savarin  
CS 31026 - 26958 Valence cedex 9  
Tél : 04 75 45 45 88 - Fax : 04 75 45 77 12

**HOM'GROUPE**  
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros  
Siège social : 9003 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR  
877 985 192 RCS ROMANS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 décembre 2021 :

la société JARCO, Société par actions simplifiée au capital de 510 000 euros, dont le siège social est 128 avenue Château Fleury, 26100 ROMANS SUR ISERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 404 425 944 RCS ROMANS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Xavier DUMOND, démissionnaire.

la société JNI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2 allée des Cyprés, 07130 SOYONS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 801 245 325 RCS AUBENAS, a été nommée Directrice Générale en remplacement de la société HOM'GESTION, démissionnaire.

Le siège social a été transféré du 9003 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR au 128 avenue Château Fleury 26100 ROMANS SUR ISERE, l'article 4 des statuts a été modifié.

POUR AVIS Le Président

Rectificatif à l'annonce publiée dans le journal du Diois du 26/11/2021 concernant BCCP : Lire la SARL ODN PATRIMOINE en lieu et place de la SARL FAMILY HOLDING.

**Vous pouvez envoyer vos annonces légales par mail à : jdd@cayol.fr**  
Merci de nous envoyer vos annonces au plus tôt  
dernier délai le mardi à 17h.

## COMMUNIQUÉ POUR LES MAIRESSES ET MAIRES DU DIOIS LA CHASSE AUX PARRAINAGES

Il est proprement inconcevable que des citoyennes et citoyens ne puissent pas avoir le bulletin de vote de leur candidat ou de leur candidate lors des élections présidentielles.

Pendant le droit au bulletin de vote de leur choix est soumis à un minimum de 500 parrainages d'élus.

Il nous apparaît donc que l'ensemble des élus, 40 000 environ au total, dont plus de 35 000 maires, doivent faire en sorte que tous les candidats qui ont un programme politique, et qui sont soutenus par un nombre avéré de dizaines, voire de centaines de milliers de citoyens, puissent se présenter aux élections.

Et pourtant, avec la parution publique de ces parrainages décidée en 2017, beaucoup d'élus préfèrent ne pas en donner.

Vous, les élus, n'avez pas à poser de conditions pour donner votre parrainage.

Vous avez accepté un mandat d'élus. Et même si donner votre parrainage n'est pas en soi une obligation, cela

fait partie des devoirs de votre mandat, vous le devez à celles et ceux qui ont voté pour vous. Votre rôle est de permettre que tous les bulletins soient disponibles.

Un parrainage n'est pas un soutien, c'est une autorisation que vous accordez à un candidat dont la présence à l'élection vous semble légitime pour le fonctionnement de notre démocratie

Alors Mesdames et Messieurs les élus.e.s, faites preuve d'esprit républicain ! Les électeurs vous en sauront gré.

Renaud Muselier, président de la région PACA et Gérard Larcher, président du Sénat ont tous deux appelé les élus à faire en sorte que tous les courants politiques puissent être représentés lors de ces présidentielles 2022.

Même si vous n'êtes pas d'accord avec le programme d'un candidat, battez-vous pour qu'il puisse le présenter.

Des défenseurs du droit des citoyens

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE DIE GESTES QUI SAUVENT - PSC1

La Croix-Rouge de Die organise une formation PSC1, adaptée afin de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire pour toute la durée de la formation.

Cette formation présente l'Initiation à la réduction des risques, les conduites à tenir et les gestes à réaliser en cas de malaises, arrêt cardiaque, hémorragie, plaies, brûlure, inconscience... sans oublier l'apprentissage à l'utilisation du défibrillateur.

Venez suivre la formation PSC 1 du **samedi 29 janvier** à Die de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (69,

avenue Sadi Carnot). N'hésitez plus, que vous soyez jeunes parents, adolescents, retraités, ou tout simplement si vous voulez devenir citoyen acteur de votre quotidien, formez-vous aux gestes qui sauvent de façon à savoir réagir en cas d'accident ou de malaise. Formez-vous !

La Croix-Rouge Française œuvre à placer les citoyens au cœur de la chaîne des secours.

Nous sommes tous concernés ! Contactez-nous !

Inscriptions par téléphone : 04 75 22 08 20 ou par mail : ul.die@croix-rouge.fr

## SECOURS POPULAIRE YOGA AU COMITÉ

Depuis le 21 janvier, le comité du Secours Populaire propose gratuitement des séances de yoga aux personnes aidées mais aussi aux bénévoles les jours de distributions alimentaires à 14h15 et à 15h en deux groupes de 5 à 6 personnes. Cela se fera 1 ou 2 fois par mois en

fonction des demandes mais aussi en fonction de la disponibilité de Julie B. qui propose ces cours de yoga bénévolement et que nous remercions sincèrement. Les prochaines séances se feront vendredi 4 février.

Le Comité du Diois du SPF

## DIE - LA BOULE DIOISE

Les cours d'initiation à la pratique de la boule lyonnaise ont débuté ce mercredi au boulodrome de la Griotte, encadrés par Alexandre Mayoussier conseiller technique du comité drômois et Patrick Marcel

du club de Die. Les séances se déroulent de 10h30 à 12h le mercredi matin et se poursuivent jusqu'au mois de juin avec une petite pause pour les vacances scolaires.

## LIGNE DE BUS D28 MODIFICATIONS DE LA DESSERTE SENS CREST-SAILLANS-DIE

À Saillans, modification du passage des bus en direction de Die jusqu'à nouvel avis :

- les samedis : le bus de 21h02 (horaire à l'église) est détourné sur la déviation (arrêt à la gare). Les bus de 12h07 et 16h32 continuent

à desservir le centre village ;  
- les dimanches et jours fériés : tous les bus de la journée (12h07, 16h32, 21h02, horaires à l'église) sont détournés sur la déviation (arrêt à la gare).

## Église Protestante Unie de France

Secteurs Die Bas-Diois (<https://erfdiois.wordpress.com>) et Haut-Diois (04 75 21 39 76), dimanche 30 janvier à 10h30, culte rassemblé à Menglon.

## Église Évangélique

Dimanche 30 janvier, culte de célébration à 10h suivi d'un message d'édification du pasteur Philippe Martinez ayant pour thème : "Christ a souffert une fois pour les péchés, le juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu" 1 Pierre 3,18  
Prières dans les maisons à Pont-de-Quart et Die.



## Paroisse Saint-Marcel-en-Diois

**Les messes**  
Samedi 29 janvier : Lus-la-Croix-Haute à 16h.

Dimanche 30 janvier : Die chapelle St Vincent (9, Rue St Vincent) à 10h30.

Mercredi 2 février : Die chapelle St Vincent, présentation du Seigneur, fête de la vie consacrée à 18h.

Jeudi 3 février : pas de messe.

Samedi 5 février : Luc-en-Diois à 18h.

Dimanche 6 février : Die chapelle St Vincent à 10h30.

**Les rencontres de la semaine**  
Tous les mercredis de 18h à 19h15 à l'oratoire (11, rue St Vincent) : initiation à l'oraison

Jeudi 3 février à 18h à l'accueil de la maison paroissiale : conférence iconographie avec le Père Pascal.

Stage iconographique au Patronage de Luc-en-Diois du vendredi 4 février au lundi 7 février de 9h30 à 17h.

Samedi 5 février à 10h : rencontre caté et groupe communion.

**Permanence - Accueil - Bibliothèque**  
Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 11h30.  
Courriel : stmarcel26@gmail.com  
Site paroissial : <https://diois.catholique.fr/>

## AUREL

### Messe

Samedi 29 janvier 2022 à 18h, Messe à l'église Saint-Pierre d'Aurel.

## Le JOURNAL du DIOIS et de la Drôme

Hébdomadaire d'informations régionales habilité à publier les annonces légales pour le département inscrit à la commission paritaire des papiers de presse N° 1024 | 86398

Abonnements - Rédaction - Publicité - Administration : Journal du Diois, 3, rue de la Citadelle, 26150 Die, Tél. 04 75 21 08 40 - Fax 09 72 27 76 20 - Courriel : jdd@cayol.fr

Propriétaire, directrice de publication, responsable de la rédaction : Cécile Cayol.

Journalistes : Sylvaine Laborde-Castex et Élodie Potente. Tirage moyen : 2 500 exemplaires.

Imprimé à Die en interne sur presse numérique jet d'encre. Le Journal du Diois se réserve le droit de refuser tout texte ou cliché sans fournir de motif.

## DIOIS - INFO SERVICES

**AS26** ASSAINISSEMENT SERVICES 26  
26400 Mirabel-et-Blacons  
Société Agréée  
7j/7 - 24h/24

Vidange toutes fosses - Curage  
Débouchage de canalisations - WC  
Nettoyage haute pression - Inspection vidéo  
Cuve à fioul-hydrocarbure

Tél. 06 88 09 86 77 / 04 75 57 23 26 www.as26.fr

## Petites Annonces

## SERVICES

**DIE MAÇON** : Maçon auto-entrepreneur expérimenté propose ses services pour la réalisation de vos travaux de maçonnerie, de terrassement, carrelage et travaux de peinture. Tél : 06 10 85 03 45

**Vanessa coiffeuse à domicile**, Die et alentours, 20 ans d'expérience. N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements au 07 57 40 20 34

**L'atelier de Fanny** vous propose ses services de coupe enfant, femme et homme à domicile à Die et ses alentours, pour plus de renseignements tél. au 06 42 89 58 47

**Optomobile**, tous les services d'une opticienne, chez vous, sur rendez-vous ! Lunettes, Lentilles, Aides visuelles ; Renseignements et RDV : Sabine Roucheteau, 06 59 93 48 37 ou optomobile@mailo.com

## BOIS DE CHAUFFAGE

Vends bois chauffage de la région chêne hêtre ts dimensions 73 € le stère en 45 + bois d'allumage gratuit. Tél. 06 89 99 22 35

## MOBIL-HOME

Vends mobil-home sur camping à Die 26150, équipé, salon, 2 chambres, à venir chercher sur place. Prix 1 500 €. Nous contacter au 06 28 92 47 45

## EMPLOI

**La Communauté des Communes du Diois** recrute un(e) responsable administratif(ve) de Gestion communale à temps complet, sédentaire pour les communes de Barsac (13h) et Sainte-Croix (14h) et itinérante (8h). Titulaire ou contractuel(le). Prise de poste le 1<sup>er</sup> avril 2022. Offre d'emploi détaillée sur le site internet www.paysdiois.fr / recrutement. Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté le cas échéant) sont à envoyer par mail à contact@paysdiois.fr ou par courrier à Monsieur le Président C.C.Diois - BP 41 - 26150 DIE avec la référence « SMBSC2022 » jusqu'au 13 février 2022 inclus.

Recherche Coordinateur-trice pour la **maison de santé de Die**. CDI 25 h mensuelles 15€ net / h. Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> avril 2022. Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 28/02/2022 par courriel à l'adresse sisamspdie@gmail.com Pour toute information, envoyer un courriel à l'adresse ci-dessus. Fiche de poste disponible sur demande.

## IMMOBILIER

Je recherche, pour une jeune retraitée dioise, une maison avec jardin et au moins 3 chambres, sur la commune de Die, budget : 400 000 euros. Contact : Mélaïne au 06 23 82 06 59

Vigneron cherche bâtiment à louer/achat autour de Die avant septembre 2022. 60 m<sup>2</sup> minimum. Eau + électricité souhaitées. Tél. 06 33 96 94 80

## Notez-le

Pour les particuliers, les petites annonces doivent être réglées avant parution.

Professionnels, vous pouvez envoyer vos PA par mail à : [jdd@cayol.fr](mailto:jdd@cayol.fr)

Merci de nous les faire parvenir au plus tôt, dernier délai **MARDI à 8h**.

Journal du  
**Diois**  
et de la  
**Drôme**

## Docteurs de garde

**AMUD - DIOIS et HAUT-DIOIS** : garde médicale pour les week-ends et jours fériés faire le 15 Canton de Saillans : Appeler le 15

## Pharmacies de garde

Pour connaître le numéro de téléphone de la pharmacie de garde pour la nuit, les dimanches et jours fériés, vous devez vous connecter sur [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou appeler le 0825 74 20 30.

Lundi 31 janvier : Pharmacie d'HERIN à Die : 04 75 22 05 77.

Pharmacie SENNANE Nabil à Châtillon ouverte tous les lundis de 9h à 19h.

## Infirmières de garde

**DIOIS** : Cabinet infirmiers du Mazel 26150 Die. Tél. 06 08 56 42 00 permanence les mardis de 16h à 17h, sans rendez-vous.

Cabinet infirmier du Pays Diois, 26150 Die. Tél. 06 52 23 25 93 permanence le vendredi de 17 à 18h sur rendez-vous.

**HAUT-DIOIS** : Cabinet infirmier du Haut-Diois, Canton de Châtillon (26310 Recoubeau) 04 75 21 39 88.

Cabinet infirmier du Haut-Diois, Canton de Luc (26310 Luc-en-Diois) 04 75 21 39 81.

Cabinet infirmier des 3 cantons (26310 Poyols) 04 75 21 27 57.

Cabinet infirmier du Glandasse, Canton de Châtillon (26150 Solaure-en-Diois) 07 85 61 50 80.

**SAILLANS** : - Christèle Bataillon et Isabelle Simon 06 47 67 91 82.

- Cécile Charles-Badin 06 11 22 56 33.

- Laurence Malhaire 06 75 13 11 46.

## Sages-femmes du Diois

**Châtillon** : Hannah Bonnardot [www.entrenosmains.net](http://www.entrenosmains.net) 06 71 46 53 25

**Die** : Ludivine Sgandurra Maison de santé pluridisciplinaire 06 32 14 32 53

## Urgences dentaires

Numéro d'appel unique, du dimanche ou du jour férié, **Samu** : 15

## Vétérinaire

29 et 30 janvier : Dr Philippe Jacquot - Aouste 04 75 76 76 33

## Numéros d'urgence

**Samu** : 15 - Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Hôpital de Die : 04 75 22 55 00

Accueil aux urgences et permanence téléphonique 24h sur 24h tél. 04 75 22 55 18

## Taxis

GIRAUD C, tél. 04 75 22 01 19

## Ambulance Dioise

GIRAUD C, tél. 04 75 22 01 19

## Accueil Écoute Médiation Familiale

Séparation, divorce, rupture... rendez-vous à Die, secrétariat 04 75 82 19 04

## REMAID

Réconfort, écoute, médiation, aide, information sur les droits. Permanences à Die, sur rendez-vous 3, rue J. Reynaud 3<sup>e</sup> jeudi, 13h30 à 16h Tél. 04 75 55 39 34

## Centre Médico Social

Place des Cordeliers, Die. - Fermé les jeudis et mardis matin. - Les assistants sociaux sont à la disposition des usagers, sur rendez-vous uniquement au 04 75 22 03 02.

## Centre de planification et d'éducation familiale

48, rue Émile Laurens, Die. Tél. 04 75 22 05 59

- permanence gratuite, publique et confidentielle du médecin : le mardi de 9h à 13h sur rendez-vous (contraception, consultation gynécologique, infections sexuellement transmissibles, grossesse, sexualité) - la conseillère conjugale et familiale assure ses permanences sur rendez-vous le mardi après-midi et jeudi (vie conjugale et familiale, parentalité, vie amoureuse, violences, entretien pré et post interruption volontaire de grossesse) - seul(e) ou en couple. Pour tout renseignement joindre le secrétariat : 04 75 22 03 02.

## Centre de PMI (protection maternelle et infantile), place des Cordeliers, Die Tél. 04 75 22 03 02

- Consultation des nourrissons, mardi après-midi sur rendez-vous - Les pesées et conseils en puériculture ont lieu le **vendredi de 10h à 12h** sur rendez-vous (durant le confinement) au centre médico-social (ATTENTION ces permanences peuvent être annulées pendant les vacances scolaires).

## Aires de tri et de réemploi

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, la Communauté des Communes du Diois a simplifié ses horaires d'accès en aires de tri et de réemploi. Les horaires de fermeture des sites sont désormais les mêmes dans toutes les aires de tri et de réemploi, soit une fermeture à 17h30.

Aire de tri de Menglon : les lundis, mercredis, vendredis de 14h à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h.

Aire de tri de Luc-en-Diois : les mardis, jeudis et samedis de 14h à 17h30.

Aire de tri de la Motte-Chalancon : les mardis et samedis de 9h à 12h. Aire de Lus-la-Croix-Haute : les mercredis matin de 9h à 12h et samedis après-midi de 14h à 17h30.

Aire de tri de Die : du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30. Merci à chacun de respecter les horaires des sites et d'adapter son heure d'arrivée à la durée des déchargements.

Plus d'informations sur le Pôle Zéro Déchet de la Communauté des Communes du Diois : [www.paysdiois.fr](http://www.paysdiois.fr) ou 04 75 22 29 44.

## AVI (Assistance de vie sans interruption)

7, place du Marché - BP 18 - 26150 Die - Tél. 04 75 22 07 44

Ouverture : 8h30-12h et 13h30 - 17h du lundi au vendredi.

Site internet :

<https://www.avi26.org/>

## Espace France Services du Diois

Accompagnement pour vos démarches administratives : social, santé, famille, retraite, emploi, logement, justice...

200 avenue de la Clairette 26150 Die. Tél : 04 75 22 31 87

## Dépannage informatique à domicile

- Maintenance - Installation - Réparation - Initiation -

## PROB-ORDIE

Patrice EGGENSPIELER  
04 75 21 68 38 - 06 98 67 50 06

## État civil

## Décès

■ Mme Henriette Buis, née Borel, Lesches-en-Diois.

## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE Restos du Cœur de Die

Les distributions alimentaires ont lieu **chaque mercredi matin** de 9h à 12h. Inscriptions sur place les jours de distributions. Restos du Cœur de Die - 26, avenue Sadi Carnot. Contact : 04 75 22 04 48.

## DON DE SANG EFS et CRF Die

Un grand merci pour votre grande mobilisation malgré la crise sanitaire. Continuez à programmer vos dons, le **vendredi 4 février** à Die, à la salle polyvalente de 8h30 à 12h30 sur RDV uniquement afin de gérer le flux des donneurs, pour limiter l'attente sur les collectes et pour préserver nos équipes qui sont très mobilisées.

Pensez à vous inscrire sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) ou par téléphone au 04 75 82 44 05.

## Assemblées Générales

- Association Les Jeunes du Claps, AG le **vendredi 28 janvier** à 19h30 à la salle du conseil de Luc-en-Diois (dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières).

- APED (Association Protestante d'Entraide du Diois), AG le **dimanche 6 février** à 10h45 au temple de Die.

- Écho Diois, AG le **vendredi 25 février** à 20h sous l'ancienne mairie (dans notre local de répétition) place de l'Évêché à Die.

POMPES FUNÈBRES  
Isabelle Didier-Bouillanne

- Démarches, formalités, articles funéraires, plaques, fleurs, compositions tergal, etc.  
- Transport de corps avant et après mise en bière, **CONTRAT OBSÈQUES**

## CHAMBRE FUNÉRAIRE

Tous travaux de cimetière, caveau, habillage granit, entourages béton ou granit, rénovation et entretien de tombes. Gravures : sur pierre, marbre ou granit. DEVIS GRATUIT

## MARBRERIE

73, avenue Sadi-Carnot 26150 DIE - À votre service 24 h sur 24 h  
Tél. 04 75 22 01 73 ou 04 75 22 18 44

## RENCONTRES DE DIE

## INAUGURATION DU FESTIVAL



Ce samedi 22 janvier, à la salle communautaire de l'ESCCD, a eu lieu l'inauguration de la 20<sup>e</sup> édition des Rencontres de Die en présence des bénévoles, des administrateurs de l'association et des élus. Claude Veyret, cofondateur des Rencontres a pris le micro pour souligner l'incertitude qui a régné sur l'organisation du festival durant la dernière année : «Le mot de l'année c'est savoir s'adapter et ça nous

fait plaisir de vous les offrir ces rencontres et de nous les offrir également». Il a remercié les bénévoles du festival et a souligné la dynamique qui se met en place dans le territoire chaque année.

**Hommages**

Trois militants de l'association Écologie au quotidien, porteuse des Rencontres, sont décédés cette année dont Morice Benin, musicien

national. L'association Chansigne lui a rendu hommage en jouant quelques-unes de ses chansons. Les enfants de Morice Benin sont également venus lui rendre hommage en chantant. D'ailleurs plusieurs jours lui seront dédiés en juillet dont une soirée-concert au théâtre de Die le 23 juillet.

Au nom de la mairie de Die, Dominique Joubert adjoint a dit quelques mots : «Les Rencontres de l'écologie c'est le passé, c'est aujourd'hui, c'est cette semaine et c'est surtout l'avenir ! Alors au nom de la ville de Die : continuez !». Anne Tesson, cofondatrice des Rencontres a souhaité dire quelques mots concernant Morice Benin : «Il avait une joie de vivre, c'était un humaniste, il est très vivant, il aimait les Rencontres et était très investi dans le Redar. Il louait le sensible, la relation au vivant, on va ce soir fêter le vivant !»

E.P

**Éric Julien donne la parole aux kogis**

Des images édifiantes de la rencontre entre des kogis, peuple de la Sierra Nevada située en Colombie et 20 scientifiques européens pour un projet commun : faire un diagnostic de santé du Diois. Ces vidéos ont été tournées en septembre 2018 alors qu'Éric

Julien, géographe, écrivain et fondateur de l'école pratique de la nature et des savoirs, résident du Haut-Diois, invite des chamans kogis dans le territoire. C'est après un œdème pulmonaire sur les terres des kogis qu'il a découvert leur culture mais surtout leur science.

Les images sont édifiantes parce qu'elles font le parallèle entre ce que les scientifiques analysent, en ayant lu des archives, en s'aidant de cartes et en observant et ce que les kogis perçoivent en se rendant tout simplement dans la forêt dioise. Les deux parties ne connaissaient pas le territoire. Il y a également leur rapport aux éléments, notamment à l'eau considérée comme un élément féminin qui relie tout qui interpelle les spectateurs de ce film pas encore diffusé sur grand écran.

Mais ce que l'on en retient, c'est que l'échange de connaissances entre les peuples est nécessaire, et que malgré une nature préservée, le diois ne va pas si bien que ça !

## TÉLÉTHON 2021

**3139 EUROS COLLECTÉS SUR DIE**

Dévoilement des dons par le représentant de la ville en présence des représentants du DAC et de l'ADSA.

Ce vendredi 21 janvier, José Mathias le représentant de la ville de Die pour la manifestation du Téléthon (mission effectuée avec Serge Reboulet) a rendu public le montant des sommes collectées lors de l'édition 2021 du Téléthon sur Die : 3 139,40 euros.

Une fois encore en raison du contexte, le dévoilement du montant des dons collectés sur Die n'a pu se faire en présence de l'ensemble

des bénévoles impliqués dans la manifestation qui a eu lieu en décembre dernier.

«J'espère que sur les beaux jours, on pourra organiser un moment convivial avec les bénévoles, pour les remercier de leur action» dira l'élu. C'est d'ailleurs vers eux qu'iront ces premières paroles. Il soulignera l'action de tous les bénévoles qui se sont impliqués pour une juste cause, toutes les associations qui

ont prêté leur concours et particulièrement cette année, dans ce contexte lié une fois de plus à la pandémie et une météo plutôt défavorable le samedi où il a pu presque toute la matinée.

Le représentant de la ville de Die tient particulièrement à remercier l'association de la Commune libre de Saint-Marcel, l'amicale des sapeurs-pompiers, l'ADSA, la délégation de la Croix-Rouge de Die, le DAC, Que du Bonheur dans le Diois, l'UNRPA, le collectif Futsal, l'ancien club de basket de Die L'Élan Diois pour son don, les commerçants qui ont accueilli les boîtes de don et ceux qui ont donné des lots pour la tombola, la ville de Die (droits de place du marché du samedi matin) les services techniques de la ville de Die et bien évidemment le représentant de l'AFM pour le Diois Jean-Paul Rey.

Il espère que l'an prochain les conditions seront plus favorables pour l'organisation d'une nouvelle manifestation et convie tous ceux qui veulent prêter main-forte à rejoindre ceux qui s'investissent déjà.

SLC

## COMPOSTAGE PARTAGÉ

**NOUVEAU SITE AU PARKING DES AIRES !**

Lundi 24 janvier deux habitantes ont participé à l'installation de composteurs collectifs sur le parking des Aires, à proximité du théâtre. Le projet est mené par la Communauté de Communes du Diois et la ville de Die en lien avec les habitant.es des quartiers. L'objectif est de réduire le volume de déchets dans les ordures ménagères et de valoriser ces matières organiques en engrais naturel.

Après les quartiers de Chanqueyras et de Cocaque, c'est le troisième lieu de compostage partagé installé en un an. Nous prévoyons d'en installer davantage pour couvrir

les différents quartiers de la ville. Pour mener à bien ces lieux de compostage, la participation des habitant.es reste néanmoins essentielle et nous sommes encore à la recherche de personnes prêtes à devenir «réfèrent.es» ! Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Pays Dois : Isabelle Czekajewski - 07 57 87 19 81 - Isabelle.Czekajewski@paysdiois.fr

Ville de Die : Alice Corroenne - 06 66 92 78 87 - aorroenne@mairie-die.fr

## Pays de Châtillon

## FLEURS ET FONTAINES

**LES FALAISES DE GLANDASSE**

La journée s'annonçait belle pour les marcheurs de Fleurs et Fontaines qui choisirent d'aller admirer les falaises de Glandasse enneigées et de profiter d'une vue magnifique sur la ville de Die en empruntant le chemin du col de La Tour pour rejoindre Bergu et revenir par Cornet.

Une belle boucle à partir du "Gros

Chêne", parking signalé sur les cartes du parc du Vercors.

Surprise au retour de trouver un riverain nous informant de l'interdiction de stationner sur ce terrain, prétextant en être le propriétaire. Merci aux responsables du Parc de mettre les cartes à jour afin d'éviter tout conflit.

M.R.